VOLUME VII. — WINNIPEG, MARDI, 5 AOUT 1919 — NUMERO 3

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la
WEST CANADA [illegible] CO. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones - G[illegible] 264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

GRAND CONGRES D'EDUCATION

Le Comité qui s'est chargé de réunir à Winnipeg ce qu'il croit être l'élite intellectuelle du pays pour étudier la question de *l'éducation morale à donner à l'école et de ses rapports avec l'esprit national canadien,* fait savoir au public que cette réunion tiendra ses séances les 20, 21 et 22 octobre prochains et donne le programme détaillé des sujets à être étudiés.

Le Congrès vaut certes la peine qu'on s'occupe de lui; nous voulons le faire avec toute la bienveillance que méritent les intentions de ceux qui ont pris l'initiative d'une telle réunion et toute la vérité que comporte la situation spéciale qui est la nôtre.

[illegible] dans sa lettre circulaire, est de mettre en vive lumière le côté idéaliste et spirituel au sens large du mot. Il nous semble que les Eglises de ce pays doivent reconnaître combien il est désirable qu'un pareil mouvement reçoive une chaude coopération, pour faire de cette conférence une démonstration non équivoque du désir qu'a le peuple de voir l'éducation canadienne en tant que fonction nationale, animée et rendue plus vivante par de hautes inspirations."

Suit alors une invitation de faire des matières marquées au programme le sujet d'instructions à être données, du haut des chaires, pendant les mois de septembre et d'octobre.

Nous ignorons quelle position sera prise par ceux qui ont chez nous l'autorité sur les chaires de vérité, mais en notre qualité de journal catholique les questions d'éducation ne peuvent pas nous être indifférentes et d'ici le congrès nous aborderons les sujets inscrits au programme.

La lettre circulaire de Monsieur le sous-secrétaire est un peu vague, l'article qu'il faut pour faire avaler tout ce qu'on veut sans trop se compromettre.

Qu'est-ce que Monsieur le sous-secrétaire, qui parle au nom du Comité, veut dire par: "Côté idéaliste de l'éducation," et "son côté spirituel"; pourquoi se donne-t-il la peine d'élargir la signification de ce dernier terme? On sait ce que veulent souvent dire ces largeurs de vues. De la largeur de vue c'est bien, mais la vérité est objective et n'est pas vérité tout ce que le premier venu se plait à proclamer largeur de vues.

De bonnes définitions seraient donc à désirer avant toute discussion, si on ne veut pas être un peu moins avancé après le Congrès qu'on l'est maintenant sur la véritable notion de l'éducation idéale et spirituelle.

Coupons court et disons immédiatement ce que nous entendons par ces termes. Nos vues ne seront peut-être pas celles de quelques promoteurs du Congrès, mais si ces messieurs recherchent la vérité et ne veulent pas cacher des menées très étroites sous couvert de largeur de vue, dans les mots seulement, ils ne seront pas fâchés de quelques observations.

Nous croyons que les Pères de la Confédération, en dotant ce pays d'écoles confessionnelles et séparées, avaient atteint l'idéal, pour un pays comme le nôtre. Nous craignons fort que le prochain Congrès de Winnipeg, tout flamboyant qu'on veuille le faire, se fasse pas si bien. Si nous osions risquer un conseil, nous dirions à ces messieurs que le succès de leur entreprise sera en raison directe du rapprochement ou de l'éloignement de ce que les Pères de la Confédération donnèrent à ce pays. Nous craignons fort que la conclusion du Congrès ne soit dans le sens de l'éloignement, et alors quelque ronflants que soient les titres des conférences, il aura fait de la mauvaise besogne.

Pour faire quelque chose qui se rapproche un peu de l'école à sens moral, de l'école qui se rapproche même d'un certain idéal humain on devra s'efforcer de détruire l'oeuvre inaugurée par Joseph Martin, continuée par Clifford Sifton et choyée par notre ministre actuel de l'instruction publique. Parler comme fait le sous-secrétaire du Comité d'organisation d'éducation morale à donner à l'école et de ses rapports avec l'esprit national canadien et soutenir l'oeuvre d'éducation qui se fait ici et ailleurs depuis trente ans, c'est se moquer des gens en leur donnant des mots ronflants pour couvrir une marchandise détestable.

Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur le futur congrès.

LE SEUL MOYEN

Le gouvernement semble vouloir agir sérieusement et s'attaquer de façon pratique au problème de la vie chère.

Le haut coût de la vie est fait de maints facteurs. Au premier rang nous trouvons la non-productivité durant quatre ans de millions d'homme et la destruction durant quatre ans par des millions d'hommes des grandes réserves d'aliments accumulées par le monde. Il n'y aura que le temps pour détruire ces deux facteurs. Les gouvernements n'y peuvent rien. Seul le travail humain, intelligent, acharné et intensif, y parviendra. Mais hors ces deux facteurs, il en d'autres et qui n'échappent point à l'emprise des gouvernements. C'est l'accaparement et le tripatouillage des marchés par quelques bandits de la finance et du commerce. Il est indéniable que certains grands monopoles font la pluie et le beau temps dans le commerce. Le trust de la viande, le "trust des cinq", semble contrôler tout ce qui de près ou de loin tient à l'alimentation; ses ramifications s'étendent en tous sens. On pourrait citer maints autres trusts aussi néfastes. Il y a peu de moyens de mâter ces trusts. Quand ils sont du pays même, le gouvernement a l'ultime ressource de recourir aux grands moyens, de les broyer par la force. Si leur foyer est à l'extérieur, il ne reste qu'à leur interdire l'accaparement de nos marchés. Dans notre cas il semble que nous avons surtout affaire avec les trusts américains. Ils font main-mise sur notre production par le moyen de l'exportation. Sans doute l'exportation est indispensable à la vie commerciale de toute nation, mais elle ne doit pas devenir un excès constituant une menace pour la vie interne du pays.

Qui oserait dire que cela n'est pas? Qui affirmera que depuis le début de la guerre, aujourd'hui plus qu'hier, nous ne souffrons pas d'un excès d'exportation? La population s'y est prêtée d'assez bonne grâce durant la guerre (c'était l'heure des sacrifices), mais la guerre a pris fin et notre peuple refuse de plus se serrer le ventre pour nourrir les peuples d'Europe. Il entend qu'il y ait assez sur notre marché pour suffire à nos besoins. Croit-on qu'il va souffrir sans murmurer, sans regimber qu'il y ait par exemple disette de sucre sur notre marché alors qu'on exporte force cargaisons en Europe? Non. Et qui veut prêtre l'oreille entend dans la masse des grondements peu rassurants. Un souffle de colère passe dans le peuple; il est fort de toutes les revendications d'un ventre affamé... et ventre affamé n'a pas d'oreilles, dit le dicton, et encore moins de raison.

Le gouvernement comprendra-t-il? Il vient de nous donner un peu d'espoir. Par deux récentes décisions il semble vouloir limiter les exploits du trust des conserves ainsi que ceux du trust des cuirs. Il réglementera le prix des conserves, contrôlera et limitera l'exportation des cuirs.

C'est s'engager sur une bonne voie, la seule qui puisse éviter les perturbations sociales.

AMES FIERES

"Montréal, le mercredi 30 avril 1919.

"Cher Monsieur,

"Permettez-moi de vous relater un fait de vérité authentique arrivé sur le train régulier qui va d'Ottawa à Montréal.

"En août dernier quatre voyageurs, quatre enfants d'une famille de Sainte-Geneviève, montaient dans une voiture à Beaconsfield. Ils jaspinaient depuis quelques minutes; et sans doute les deux plus jeunes, qui ne dépassaient pas douze ans et faisaient leur premier voyage sans leurs parents, n'étaient pas sans une certaine appréhension, quand le conducteur, un unilingue enragé, arrive et leur jette un: ticket, please, *à faire dresser les cheveux sur la tête. Les deux plus vieux, c'est-à-dire les moins jeunes; — ils ont quatorze et quinze ans, — font la sourde oreille. A un nouveau* ticket, please, *l'un d'eux répond: "Parlez français." Du coup l'employé se fâche; il dit bien des niaiseries unilingues; il supplie, il menace. Enfin il fait fermer les portes et parle de la police qui les attendra à Montréal. Au mot de police les plus jeunes lâchent pied. "Que va dire maman! nous autres en prison." Ils pleurent presque. Le conducteur passe et repasse et chaque fois la mélodie unilingue recommence. "Parlez français." C'est leur seule réponse, mais combien juste écho de la voix de l'enfant du fort de Verchères. A la fin des fins, un autre employé arrive, qui a suivi la scène et leur demande d'un air paternel; "Donnez donc vos billets, mes garçons". Une main se tend et on lui répond: "Tenez, monsieur, vous parlez français, vous!"*

"Ces faits se passent de commentaires. Leur seule méditation nous vaut bien les "mots en l'air" du 24 juin. Une race qui a de tels enfants ne meurt pas."

A bon droit l'*Action Française*, qui publie cette délicieuse lettre, qualifie ces bambins d' "âmes fières."

Ces âmes fières sont la moëlle d'un peuple. Et c'est de la moëlle de lion. Mais des âmes fières, de celles qui dès la plus tendre enfance jusqu'au terme ultime de la vieillesse ne faillissent jamais à la patrie et à la race, ne naissent pas spontanément. Elles sont comme toutes les beautés le résultat d'un effort, le produit d'une culture. Cette culture et cet effort doivent avoir leur point de départ au berceau de l'enfant, doivent nous accompagner et nous inspirer tout le cours de notre vie. Les parents doivent être des professeurs de fierté; ils doivent en toujours donner l'exemple à leur enfant; ils doivent la leur enseigner, leur en faire un culte. Ils doivent leur apprendre qu'il n'est aucune race supérieure à la leur, que nul peuple n'a plus splendide patrimoine de gloire et d'honneur. Ce n'est pas là faire du chauvinisme. C'est tout simplement acquérir la fierté de race. Une race qui ne se croit pas bien née, une race qui s'avoue inférieure, une race qui se sent une âme serve, une telle race est mûre pour la dégradation, la servitude, la disparition. Il n'y a que les races fières qui survivent. Elles s'inspirent de cette fierté et savent y trouver les raisons, les motifs et les forces de résister à tous les déracinements et à tous les efforts qui tendent à la déformer, à tuer son âme et à lui en donner une autre justement honnie et méprisée.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

DES INSTITUTRICES! Tel est le cri d'un grand nombre de commissions scolaires. Notre personnel enseignant est restreint, mais pas insuffisant.

Nous invitons toutes les institutrices qualifiées qui n'ont pas encore trouvé de classes de s'adresser à nous au plus tôt. Nous pourrions en placer une trentaine en peu de temps.

Les permis sont presque impossibles à obtenir; en conséquence, nous conseillons aux institutrices dont les certificats sont expirés de faire tous les efforts pour suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normale. Elles en profiteront.

L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu. Le secrétaire de chaque commission scolaire nous rendrait un service inappréciable en nous en faisant parvenir le résultat.

LE SECRETAIRE.

PROPAGANDE!

La grève finie, notre Comité peut reprendre son activité des débuts. Avec la reprise du service des messageries, nous avons eu la bonne fortune de recevoir, la semaine dernière, quelques livres et brochures de propagande française que l'on peut se procurer toujours à des conditions faciles, à notre Comité. Sans donner d'explications de détail sur la matière de ces publications, voici les titres des derniers livres reçus, ainsi que le prix franc de port pour chacun d'entre eux:

"Pour la défense de nos Lois Françaises", Antonio Perreault .... $ .25

"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx ... $ .75

"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire ..... $ .25

"Le Canada Apostolique", Henri Bourassa: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25

"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M. ... $ .25

"Notre Jeunesse", Guy Vanier .... $ .10

"Syndicats Nationaux ou Internationaux?", Henri Bourassa .... $ .10

"La Déportation des Acadiens", Henri d'Arles. $ .10

On trouvera à la page 2, 5me colonne, une liste complète des brochures, tracts et livres en vente par notre Comité.

Comité de Propagande LaVérendrye,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Que font trois moineaux sur un toit? — Un nombre impair.

Nos précurseurs

Monseigneur Langevin

"Il en est qui pensent qu'il n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur que la lutte n'exaspère davantage les méchants."

Léon XIII.
(Sapientiae Christianae.)

"Un homme vient de mourir qui était un homme; un évêque vient de mourir, qui était un évêque." C'est ainsi que Léon Gautier annonçait la fin de Mgr Freppel, "ce vieux soldat frappé au milieu de la grande bataille, et qui confondait dans un même amour l'Eglise et la Patrie. Ces paroles nous reviennent à la mémoire au moment où nous tâchons de revivre les heures de juin 1915, quand la mort terrassa Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Ce militant que Son Eminence le Cardinal Bégin appela alors "un défenseur de la foi et de notre race," est vraiment le champion qui là-bas protestait avec énergie, quand on insultait Jésus-Christ ou l'Eglise, ou qu'on nous contestait l'un ou l'autre de nos droits si vaillamment conquis par tout le pays.

C'est qu'au jour de la prise de possession de son siège, Mgr Langevin entendait la grande voix de ses prédécesseurs lui crier de conserver le dépôt à lui confié: pure doctrine de Jésus-Christ telle qu'enseignée par la Sainte Eglise catholique; droits scolaires, alors comme aujourd'hui, si malheureusement foulés aux pieds. Lisez ces lignes écrites avec toute la spontanéité de son âme d'apôtre et de lutteur: "Comme hommes libres, comme chrétiens surtout, nous devons maintenir les droits inaliénables que la loi naturelle confère aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants. Au nom de ces droits sacrés, sauvegardés par les traités les plus solennels, les promesses royales elles-mêmes, et reconnus par le tribunal de l'Empire britannique, que dis-je? par Sa Majesté elle-même en conseil; au nom de la justice et de l'équité, et pour l'honneur du drapeau britannique et de la province de Manitoba, Nous ne cesserons de réclamer nos écoles catholiques." (1)

D'aucuns ont sans doute trouvé que cette âme puissante réclamait avec trop d'éclat. Disons tout de suite qu'il nous plaît de ranger Mgr Langevin dans la catégorie des grands évêques dont saint Grégoire de Nazianze, leur contemporain, a dit: "Quelque doux et traitables qu'on les connaisse d'ailleurs, ils ne supportent point de devenir modérés et faciles, quand le silence et le repos trahiraient la cause de Dieu; alors ils sont ardents à la lutte, impétueux dans le combat (car ici le zèle c'est une flamme), et ils sacrifiraient tout plutôt que d'omettre rien du devoir."

Ces paroles, l'archevêque de Saint-Boniface ne les a jamais oubliées. On l'a toujours vu plein d'ardeur pour la cause de Dieu et la cause de la patrie. Il n'a point cherché la lutte, il ne la désirait point, car si l'évêque lutte, c'est que l'Eglise souffre, que les droits des siens sont sacrifiés. Les politiques infatués de ce qu'ils appellent l'esprit de tolérance permettent bien à l'évêque de prier, de bénir, de pardonner; ils supportent même chez lui l'apparence de l'action publique, à condition qu'il reste dans les généralités reconnues inoffensives. Mais veut-il combattre l'impiété de manière à gêner les impies, il manque de mesure; s'il précise les doctrines de l'ennemi, s'il le nomme, il manque de charité; s'il touche aux questions religieuses mêlées aux questions politiques, il manque de prudence. Le mot est lancé. Prudence! que de capitations l'on fait en ton nom! Ici comme ailleurs, nous sommes plus ou moins imbus de libéralisme, et nous aimons trop la théorie du moindre mal: le vrai bien en souffre. Nous poussons trop loin le système de la tolérance et des concessions; on oublie que l'opportunisme "est un vice contraire à la prudence, parce qu'il fait fi de la vérité." (2)

Le parti des transactions, qui aime à s'appeler le parti de la conciliation, essaie d'affaiblir la vérité; on veut que celle-ci consente à respecter l'erreur et la spoliation des droits les plus chers à l'Eglise, à une race qui ne veut pas mourir. C'est ainsi qu'on arrive à déplorer les maux si bien décrits par le Père Janvier: "Avouons-le franchement, plus d'une fois, nous avons manqué de décision, et cette faiblesse a été le principe de mécomptes et de malheurs que chacun déplore trop tard. Sans doute à certaines heures, la tâche du pouvoir est difficile; un mot maladroit, un faux pas, un geste téméraire risquent de compromettre l'avenir et la fortune d'un peuple. Je conviens de tout cela et j'estime que nous devons être indulgents pour ceux qui ont erré par excès de timidité. Cependant, je suis obligé de rappeler que l'on n'est point capable de gouverner si l'on n'est capable de résoudre, au moment voulu, les problèmes compliqués; si, par crainte des oppositions, des critiques, des responsabilités, on recule devant les actes et les bienfaisants décrets réclamés par l'intérêt de tous; que l'excès de prudence n'est plus de la prudence." (3)

Mgr Langevin aimait trop l'Eglise et son pays pour n'être pas homme de combat. Il ne garda dans aucune lutte la neutralité. Pouvait-il être neutre, quand les intérêts de la religion étaient en cause, quand on voulait s'emparer de l'âme des enfants, de ses écoles, quand on refusait aux siens le droit de parler la langue des aïeux? Pouvait-il, sous prétexte de modération, de sagesse, de conciliation, se prêter à des compromis de nature à entamer les droits de la vérité et le droit naturel?

Le compromis offre parfois des avantages transitoires sur les questions de fait; il est toujours dangereux au point de vue de principes. Aussi Mgr Langevin l'a-t-il toujours repoussé. Il voulait sauvegarder avant tout la pureté des doctrines et voyait dans la netteté des opinions la plus sûre des tactiques.

Evêque, il s'engageait à être le vigilant gardien de la vérité, au besoin son vengeur. "Je suis évêque, aurait-il pu dire avec Mgr Pie. Je suis parmi vous le consul de la Majesté divine. Si le nom du roi, mon maître, est outragé, si le drapeau de son Fils, Jésus, n'est pas respecté, si les droits de son Eglise et de son sacerdoce sont méconnus, si l'autorité de sa doctrine est menacée, je suis évêque, donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu."

Au moins à trois époques solennelles de notre histoire, l'archevêque de Saint-Boniface se leva dans toute sa fierté d'évêque et de patriote pour défendre les écoles catholiques. En Amérique comme en Europe, les regards se tournent vers les écoles où les enfants de ténèbres veulent supplanter les fils de lumière.

Je n'ai pas à refaire ici cette histoire lamentable de la spoliation de nos droits scolaires en dehors de la province de Québec. Elle serait longue et inutile.

Qu'il nous suffise de rappeler que sous l'épiscopat de Mgr Langevin nous avons traversé trois crises scolaires: La première est celle du Manitoba commencée en 1890, et qui s'est terminée par le fameux règlement Laurier-Greenway-Tarte que le Pape Léon XIII a qualifié de "loi défectueuse, imparfaite, insuffisante".

La seconde s'est développée lors de la constitution des deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, où nous avons obtenu dans sa forme définitive l'article 17 qui a du moins sauvegardé le principe du droit des minorités aux écoles séparées et à l'enseignement confessionnel. La troisième enfin naît à l'occasion de l'annexion en 1912 au Manitoba de la vaste contrée connue sous le nom de Keewatin, qui perdait alors ses droits garantis par la clause scolaire toujours vivante, "sortie du cerveau, de la pensée et du coeur d'Edward Blake, et votée en 1875 avec le concours des deux partis politiques, afin d'assurer pour toujours, disaient-ils, le droit des minorités et la paix sociale dans toute l'étendue de ces territoires." (4) Il n'entre pas dans le cadre de cet article de résumer les débats du temps et de porter un jugement définitif sur les principaux acteurs de ce grand drame. Mais ce qui nous incombe c'est de montrer, planant au-dessus des partis politiques, la grande figure de Mgr Langevin qui réclame en 1896 comme en 1905, et en 1912 comme en 189 et 1905, les droits des parents et de l'Eglise en matière éducationnelle. Cette indépendance courageuse ne fit que grandir sa popularité, et de son vivant même la légende s'emparait de ses actes comme il arrive presque toujours pour les grands hommes. C'est qu'il pouvait dire en toute sincérité avec Mgr Pie: "Un seul parti pourra sauver le monde, le parti de Dieu. Il n'y a de salut que là. Abjurer nos rêves d'indépendance à l'égard de l'être souverain, et nous soumettre à lui; relever parmi les hommes le drapeau du prince de la milice céleste, avec sa devise: "Qui est comme Dieu? — *Quis est ut Deus?*" La conciliation? Eh! oui, sans doute, mais nous avons plus et mieux à faire que de rapprocher les hommes entre eux; le grand rapprochement à opérer c'est de réconcilier la terre avec le ciel. Qu'on ne s'y méprenne pas: la question qui s'agite et qui agite le monde n'est pas de l'homme à l'homme; elle est de l'homme à Dieu.. N'espérons point par de secrètes capitulations ressaisir ce que le ciel lui-même refuse. Le règne des expédients est fini; il faut que le règne des principes commence."

* * *

L'important et le difficile dans ce monde, c'est de voir assez tôt l'oeuvre qu'on doit y faire, de s'y consacrer tout entier, sans esprit de retour. Au jour de son sacre, Mgr Langevin eut le bonheur d'entrevoir l'oeuvre à accomplir dans les vastes régions de l'Ouest. C'est ce qui donne une si merveilleuse fécondité à sa carrière épiscopale. Les âmes de ses diocésains, il les voulait pour les donner à Dieu; et il prit les moyens les plus efficaces pour les sauver. L'un de ces moyens, c'est la conservation de la langue nationale. L'archevêque de Saint-Boniface faisait écho à la grande voix de la tradition de l'Eglise romaine qu'il aimait avec passion, quand il défendait la langue des siens et voulait évangéliser les nouveau-venus dans l'idiome ancestral. Partout et toujours l'Eglise s'est faite la protectrice des langues nationales, parce qu'elle reconnaît que le droit à la langue maternelle est l'un des droits naturels les mieux établis. Elle se rend également compte que l'usage du parler des aïeux est l'un des éléments les plus précieux de son apostolat. Aussi bien, Mgr Langevin fut-il au premier plan quand il s'est agi de défendre l'idiome de nos pères. Et qui oserait lui en faire un crime? La langue française pour nous est gardienne de la foi. "Née avec la France chrétienne, grandie et perfectionnée sous l'aile maternelle de l'Eglise, elle s'est plus pénétrée de catholicisme, de catholicisme pensé, raisonné, convaincu et convaincant que ses soeurs latines, que tous les autres dialectes de l'Europe". (5) C'est cette langue mise pendant des siècles au service de la foi catholique que nous avons le bonheur de parler et de compter comme une des langues officielles dans notre confédération anglo-française. C'est dans cette langue que se fait la transmission de la foi au foyer fami-

(A suivre en page 2).

MGR LANGEVIN

(Suite de la page 1)

lial. L'enseignement de l'école, l'enseignement de l'Eglise continuent celui de la mère et du père de famille. La foi devient vie et lumière parce qu'on l'apprend dans l'idiome coutumier, qui est la langue des premières prières et des premiers credo, celle qui a construit en nous l'édifice des connaissances, des croyances, de la mentalité intime.

Avec quelle ardeur Mgr Langevin luttait pour la langue française et comme il se serait réjoui des paternels encouragements du vicaire de Jésus-Christ qui veut bien que nous réclamions "par tous les moyens légitimes... les interprétations et même les mutations" qui nous paraissent nécessaires pour assurer notre droit de parler et d'entendre notre langue à l'église, à l'école, partout. Toutefois, la foi ardente et le zèle apostolique ne se sont pas bornés à la défense de la langue française comme gardienne des croyances religieuses. Suivant l'affirmation si juste de Mgr Béliveau, le très digne et très ferme successeur de Mgr Langevin: "La conservation de la foi chez les nombreux immigrants que le gouvernement amenait dans nos plaines de l'Ouest, lui était un continuel souci. Pour atteindre ce but, il s'est efforcé de prendre le plus court, l'unique moyen: donner à chaque nationalité ses pasteurs parlant sa langue." (6)

Aussi voyons-nous Mgr Langevin créer à Winnipeg deux nouveaux centres de vie religieuse pour ses diocésains de langue anglaise dont il possédait la langue avec maîtrise. Il procure des missionnaires, des églises, des prêtres, des écoles et des fonds à ses diocésains du rite ruthène. Sur les quatre-vingt-une paroisses qu'il érige en vingt ans, il s'en trouve pour les Allemands, les Polonais, les Italiens, les Syriens. Il envoya même en Galicie des prêtres canadiens s'initier au rite ruthène et acquérir la connaissance de la langue de ce peuple.

Son rêve dans l'établissement de son petit séminaire pour le recrutement du clergé, était aussi de donner des institutions spéciales à tes chers Ruthènes, dont il voulait sauver les âmes à tout prix. Et c'est cet apôtre que de vils calomniateurs ont parfois accusé d'aimer plus la langue des siens que la foi de Jésus-Christ.

* * *

Ah! sa patrie, il l'a aimée sans doute. Et le Christ n'a-t-il pas aimé la sienne et pleuré ses malheurs? Mais toujours Mgr Langevin s'est souvenu qu'il était évêque et père de toutes les âmes que Jésus-Christ lui avait confiées. Comme son maître, il avait le droit et le devoir d'aimer sa patrie; et il l'a aimée de toute sa grande âme. "Nous, Canadiens français, nous avons une patrie qui n'est ni la France, ni l'Irlande, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ni l'Ecosse, mais le Canada. Ne vous étonnez pas que nous éprouvions pour le maintien de notre langue un sentiment auquel tous les autres sont étrangers. Nous sommes les Canadiens par excellence."

Et certes, Mgr Langevin avait raison.

Au surplus son patriotisme, qui s'inspirait de l'amour de la petite patrie d'abord, de l'amour du village natal, de sa chère province de Québec, qu'il salua avec tant de coeur et d'éloquence au Congrès de la Langue française, s'étendait au Canada tout entier. Relisez, ou plutôt écoutez encore l'évêque patriote, qui nous disait en ce jour de sa voix claironnante:

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays, la vieille devise normande: "Dieu et mon droit".

"Pour nous, la patrie s'étend jusqu'au dernier morceau de terre canadienne, jusqu'à la dernière motte jusqu'au dernier brin d'herbe. Chacun de nous l'emporte avec lui dans son coeur, comme un trésor sans prix; et l'exilé mourant, loin des chers siens et de la douce terre natale, lui envoie encore son souvenir le plus affectueux, et lui réserve, avec Dieu, le dernier battement de son coeur."

* * *

Au jour de la mort de Mgr Langevin, on a affirmé de son caractère les traits les plus variés. Ils étaient tous vrais, parce que le prélat a déployé dans presque tous les sens les énergies de sa riche nature, parce qu'il a réuni dans sa personnalité puissante les qualités les plus diverses et d'ordinaire les plus inconciliables: une énergie indomptable, et une bonté de coeur qui se fondait parfois en tendresse, la hardiesse dans les conceptions et l'art de combiner les moyens dans la pratique.

Rien ne lui a manqué de ce qui fait les ouvriers des grandes choses: il eut la science, acquise surtout pendant ses huit années d'enseignement à l'Université d'Ottawa; sa foi était vive. Comme le dit si bien Mgr Béliveau: "Au milieu des manifestations diverses de cette débordante activité, son grand esprit de foi lui rappelait sans cesse la nécessité de la prière pour l'établissement et la consolidation des oeuvres de Dieu. Cette pensée du rôle capital de la prière, il a voulu l'affirmer par l'établissement d'un Carmel à Saint-Boniface."

Plein d'une tendre piété pour Marie-Immaculée à laquelle il s'était consacré dans la Communauté des Oblats, il faisait du chapelet sa prière préférée. Il fut surtout filialement soumis au Saint-Siège. Toujours et sans hésitation il inclina sa personnalité altière et indépendante devant l'autorité souveraine du chef de l'Eglise pour lequel il avait "de la dévotion".

Mais entre toutes les qualités diverses du grand disparu, le zèle religieux et le patriotisme ont établi une sorte d'harmonie supérieure et facile à saisir. Aussi bien l'opinion publique, qui se trompe si souvent, n'a pas erré quand elle a affirmé sur toutes les notes de la gamme qu'avec Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin disparaissait un grand évêque et un grand patriote.

* * *

Dans le *Roman de l'Energie nationale*, Maurice Barrès, nous représente sept jeunes "déracinés", tous petits-fils des soldats de la grande armée, sous le dôme des Invalides, penchés "sur ce puits où les architectes, qui désespéraient" de dresser à Napoléon "un trône suffisant, laissèrent s'enfoncer" son trop lourd cadavre. Ces jeunes écoutent le clairon épique qui redit tous les grands instants de la vie de l'empereur des Français, et la légende se mêle à l'histoire pour raconter la destinée de celui qui avait le "don d'électriser les hommes". Mais ce qui est l'aboutissant de toutes les phases de l'histoire et des transformations de la légende, c'est la formule si caractéristique:

"Napoléon! professeur d'énergie."

Des professeurs d'énergie! Il nous en faut à l'heure actuelle. Il faut savoir profiter des leçons qu'ils nous donnent, si nous voulons être dignes toujours des grands aïeux qui ont tant peiné pour la défense et la propagation de la foi, pour la conservation de notre patrimoine national.

A genoux, près de la tombe de Mgr Langevin, grandissons nos âmes, transformons-les dans l'amour intense de la religion et de la patrie.

Abbé Philippe PERRIER.

(1) Mandement de prise de possession de Mgr Langevin.

(2) *Exposition de la morale catholique. La prudence chrétienne*, carême 1917, page 19, Père Janvier.

(3) *Prudence*, Père Janvier, p. 126.

(4) *Pour la justice.* — Discours prononcé au Monument National, le 9 mars 1912, par M. Henri Bourassa.

(5) *Bibliothèque de l'Action française.* — *La Langue, gardienne de la Foi*, par M. Henri Bourassa.

(6) Mandement de prise de possession de Mgr Arthur Béliveau.

Vipères

La verte et la rouge

Elles sont sorties de l'oeuf avec la saison chaude, les vipères. Les chasseurs vont se remettre en chasse. Mais, de ces derniers, en existe-il encore? Ce doit être là, comme tant d'autres, un métier qui se perd.

Rien de plus pittoresque, autrefois, pour le costume, l'allure et le harnais que ces paysans grands chasseurs de taupes, de mulots ou de vipères. Celui dont il va être ici question avait un caractère et une silhouette à part: il était prêtre et curé d'une petite paroisse d'un département de l'Ouest, la Pelleterie. A la vérité, il avait déjà dû commencer à "exercer" étant vicaire, car il était d'une expérience qui ne s'acquiert pas en un jour. Sa renommée s'étendait à toute la région. Il s'appelait l'abbé Chaban.

— M. l'abbé Chaban est ici, vint nous annoncer, un beau matin d'août, Angèle, la servante du presbytère.

— Le curé de la Pelleterie?

— Oui...

Angèle en était tout effrayée. Elle n'avait jamais vu le célèbre abbé, mais elle avait entendu parler souvent de lui et de son goût pour les aspics. Elle craignait déjà qu'il n'en eût dans ses poches.

La Pelleterie était une paroisse fort éloignée de la nôtre, et l'on n'en voyait pas souvent le titulaire. A quoi devions-nous le plaisir de cette visite?

Il ne fut pas long à le déclarer lui-même:

— Je viens chercher la "verte et rouge", dit-il.

— La "verte et rouge"?

— Oui; pour le directeur du musée de Nantes qui me l'a demandée. Et vous l'avez par ici.

Plein de son sujet, il négligeait de nous le définir de façon plus claire; mais nous avions tout de suite compris qu'il s'agissait d'un spécimen de vipère, tachée de vert et de rouge, qui manquait à la collection officielle départementale et qu'il s'était chargé de découvrir.

L'abbé Chaban était de taille moyenne. Il avait un teint brûlé de faneur, la lèvre mince, le cheveu gris, frisé et pourtant dru. Le voyant pour la première fois, je le considérai tandis qu'il s'entretenait avec mon curé des prochaines retraites sacerdotales. N'eût été sa soutane et ses propos, révélateurs en cet instant d'une âme très pieuse, il eût présenté le type parfait du taupier. Il était bien davantage: un savant véritable.

J'avais obtenu de l'accompagner. La journée était d'une chaleur propice. Quand nous quittâmes la cure, il portait, outre son bréviaire et son bâton ferré, un petit sac de voyage dans lequel était son costume. Ainsi en usent les artistes en tournée. Sur sa recommandation, j'étais muni moi-même d'un bâton ferré et, en plus, d'une petite pelle à long manche dont les jardiniers se servent pour sarcler les plates-bandes et appelées par les gens du pays des "binettes".

J'ignorais complètement à quoi elle pourrait me servir. L'abbé Chaban allait droit son chemin, à travers ce pays qu'il avait jadis parcouru, sans se soucier de satisfaire à mes premières curiosités par des explications préalables.

— Vous verrez, répétait-il, vous verrez. C'est très simple.

— Mais en prendrons-nous?

— Certainement, nous en prendrons.

Il semblait marcher à coup sûr, comme s'il s'était agi de débusquer le lièvre au gîte.

Tout à coup, il s'arrêta.

— En attendant, nous allons prendre nos précautions.

Prendre nos précautions, c'était prendre des guêtres. Et en fait de guêtres, il sortit du fameux sac des bandes de toile à couette, coupées à la façon des bandes molletières mises à la mode par l'armée anglaise. Il enroula les bandes autour de ses jambes et, à la hauteur du genou, engloba dans l'enroulement les bords de sa soutane, en sorte qu'il apparut bientôt comme un zouave en culotte bouffante.

Il avait une paire de bandes de rechange qu'il me prêta, et je l'imitai. Alors, la chasse commença...

Nous laissâmes la route pour nous engager à travers champs, longeant les buissons, les talus, les pans de murs écroulés. L'abbé Chaban s'avançait à pas plus mesurés, mais ne paraissait pas autrement attentif. Il me parlait même des difficultés qu'il rencontrait à soutenir son école libre.

— Chut!...

Il venait de s'arrêter.

— Passez-moi la binette.

Et juste au pied d'une touffe d'orties blanches, où je n'aurais même pas songé à chercher une limace, il appliqua la binette.

— Prenez le manche et tenez ferme.

J'obéis. Et au moment où je prenais en mains l'instrument, j'aperçus, sous la palette appliquée à plat, un reptile lobé qui commençait à se dérouler par secousses.

L'abbé Chaban se pencha sur la bête. Entre le pouce et l'index il la saisit par le cou.

— Lâchez tout, fit-il.

Et triomphalement, il éleva à bout de bras une vipère d'une espèce commune, verte et noire, longue de cinquante à soixante centimètres et dont la queue battait contre sa manche.

— Pas fameuse, pour la première, dit-il. Enfin! Passez-moi le sac qui est dans l'autre.

Il y avait, en effet, dans le sac à main un autre sac de la même étoffe que nos guêtres, fermé par des cordons en coulisse. Je le lui passai. Il le prit de la main gauche, en laissant la gueule simplement entrebâillée. Et par là, poussant toujours entre deux doigts, il fit glisser l'animal.

— Mais elle va se retourner, lui criai-je, et vous piquer à travers l'étoffe!

— Jamais langue de vipère, fit-il, n'a traversé un morceau de coutil.

J'étais émerveillé! En vérité, comme il l'avait dit, c'était très simple. La vipère emmagasinée, il ferma le sac, que je remis dans l'autre. Et en route!

— Vous comprenez, reprit-il; nous avons maintenant 57 élèves l'été et près de 90 l'hiver. Il nous faut un sous-maître. Mais je n'ai pas encore les moyens d'assurer son traitement.

Tout bonnement, il revenait à la question de son école, pendant que moi, j'en étais encore à m'étonner de la facilité avec laquelle il avait cueilli dans l'herbe sa vipère déroulée, comme d'autres auraient ailleurs cueilli un bluet ou un pavot.

— Chut!...

Ah! çà, il y avait donc des vipères partout! Il s'était saisi de la binette et pan! du même coup sûr, l'avait collée sur les volutes d'un autre cordon onduleux, gris et noir cette fois, qui fuyait au bord d'un sillon de luzerne.

Et la mise en sac se reproduisit. Ma parole, c'était très simple. Tout l'après-midi, la même scène se répéta. Jamais je n'aurais cru le monde si méchant, ni qu'il y eût tant de vipères! Nous en trouvâmes partout. Même la verte et rouge, qui nous donna du mal, la mâtine, car elle s'était faufilée à travers les pierres d'un éboulis moussu et il nous fallut la poursuivre. A part cela, aucune péripétie qui vaille d'être contée: c'en était banal, à force de facilité. J'ai lu que certains chasseurs de vipères se servent d'un appât spécial pour les attirer. L'abbé Chaban n'avait point à user d'expédients. Il repérait et attrapait son gibier comme il voulait. Nous regagnâmes le presbytère avec 23 vipères, couleuvres, ou aspics.

— Si vous voulez me permettre, je vais dire mes Vêpres.

Au lieu du cours d'histoire naturelle que j'espérais, ce fut donc la lecture de son bréviaire qui l'occupa au retour, tandis que je portais le précieux chargement sur lequel, vous le devinez, je jetais de fréquents coups d'oeil.

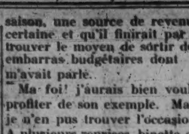
A notre arrivée, une scène d'exposition eut lieu qui faillit tourner à mal pour Angèle et l'impressionna pour le restant de ses jours. Voulant montrer à mon curé sa récolte de la journée, l'abbé Chaban tranquillement, sur un ancien carré de laitues, déversa le contenu de son sac. Les vipères, immédiatement; histoire de se dégourdir les jambes sans doute, se tordirent en anneaux désordonnés, se dressèrent sur la queue, à la hauteur des pommiers en bordure, menaçantes, pointant leur dard agile. Angèle poussa un cri inhumain et se sauva. Souriant, l'abbé Chaban nous fit admirer la "verte et rouge".

— Est-elle jolie!... est-elle jolie! répétait-il.

Puis, nous jugeant rassasiés du spectacle, il se mit placidement à ramasser ses bêtes, une à une, à mesure qu'elles allaient se reposer, assagies, au pied des mottes. Comme il l'avait dit, c'était infiniment simple. Angèle revint pour contrôler. Elle s'obstina à soutenir qu'il n'en avait récupéré que vingt, qu'il en restait encore trois ou quatre à se promener dans le jardin et qu'elle en avait vu une, dans l'oseille! Le soir, par pitié pour la pauvre fille, l'abbé monta le sac à vipères dans sa chambre, pour qu'elle fût bien sûre qu'il veillerait à ne pas les laisser s'échapper et courir à travers la cure, ainsi que cela était arrivé à la cure même de la Pelleterie — du moins, d'après la légende, — un jour que Mgr l'évêque s'y trouvait en tournée de confirmation. C'avait été un bel émoi! Car il tenait toujours chez lui quelques reptiles prisonniers, ce bon abbé Chaban. Il en faisait de telles récoltes! Pendant le dîner, il nous conta ses premières chasses, ses plus belles prises et nous dit aussi les nombreuses études auxquelle il s'était livré et les mémoires dont il avait édifié les Académies. L'année précédente, il avait établi son propre record; 8,032 vipères exécutées, de mai à octobre. La prime étant de 0 fr. 20 par tête, on voit que la saison avait été fructueuse pour lui. Ces bénéfices lui permirent de réaliser un rêve et d'acheter une monumentale statue de l'Immaculée-Conception. La Vierge au ruban bleu, écrasant la tête du serpent infernal, était à ses yeux la parure de son église.

J'aimais à penser qu'il y avait là pour lui, de saison en saison, une source de revenus certaine et qu'il finirait par y trouver le moyen de sortir des embarras budgétaires dont il m'avait parlé.

Ma foi! j'aurais bien voulu profiter de son exemple. Mais je n'en pus trouver l'occasion. A plusieurs reprises, binette en main, je suis passé et repassé par les bons endroits fertiles en vipères et où elles naissaient sous ses pas. Je n'en ai plus jamais revu.



PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

Titre	Prix
"Almanach de la Langue Française": 1916	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1917	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1918	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1919	$ .20
"La Fierté": R. P. Louis Lalande, S.J.	$ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit	$ .10
"Refrains de Chez Nous"	$ .10
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa	$ .25
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J.	$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain	$ .10
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault	$ .25
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles	$ .10
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx	$ .75
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx	$ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

Titre	Prix
"Le Français dans nos Ecoles"	$ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin	$ .05
"La Reconstruction Sociale"	$ .05

DIVERS

Titre	Prix
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe	$ .60
Edition populaire	$ .25
"Contes Historiques" en images	$ .15
"L'Instruction Obligatoire"	$ .05
"L'Ecole Obligaoire": Mgr L.-A. Paquet	$ .05
"Le Premier Patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J.	$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P.	$ .05
"Le Docteur Painchaud": C.-J. Magnan	$ .05
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa	$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet	$ .10
"La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille"	$ .10
"L'Eglise Catholique au Canada"	$ .10
"Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M.	$ .25
"Notre Jeunesse": Guy Vanier	$ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Costume de jeu



Ce nouveau costume de jeu est nécessaire et pratique pour n'importe quel enfant. Il peut se faire en guingan, toile de cambrai pour le matin et en batiste ou en linon de toile pour l'après-midi. En piqué blanc garni de tissu de couleur, ce petit costume serait ravissant. Pour taille moyenne, 2¼ verges seront nécessaires pour étoffe de 27 pouces.

Ce patron sera envoyé à n'importe quelle adresse sur réception de 10 sous.

Département des patrons, West Canada, 619 avenue McDermot, Winnipeg.

QUESTIONS ENFANTINES

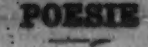
Même pendant les chaudes journées de l'été, bébé doit avoir ample provision de couvertures de laine. Couvertures de molleton à double face qui peuvent être facilement bordées de large ruban de soie ou de satin cousu à la main, dont les points sont dissimulés sous un point d'épines.

Les couvertures de laine tricotées sont très pratiques. On peut employer des laines de différentes couleurs, raies blanches et bleues ou raies blanches et roses, et en passant du ruban dans les bords, bébé aura une couverture jolie aussi bien que confortable.

Il se fait aussi des cache-couvertures; elles ont la forme d'une taie d'oreiller et on se sert de toile ou de fin linon. Le dessus est finement brodé avec de larges boutonnières, dans lesquelles on passe du ruban. Ces cache-couvertures sont très pratiques, car étant lavables, elles protègent les couvertures de laine tricotées ou les couvertures de molleton.

Les verrues sur les mains sont une laideur qui fait le désespoir de beaucoup de femmes. Le Holloway's Corn Cure les fera disparaître sans laisser la moindre trace.

POESIE



Aux flots revient le navire,
La colombe à ses amours,
A toi je reviens ma lyre,
A toi je reviens toujours.

Dieu de qui tu viens, sans doute
Te fit la voix de mon coeur,
Et je lui chante, en ma route,
Comme l'oiseau voyageur.

Je compose mon cantique
Des simples chants des hameaux;
Je recueille la musique
Qu'en passant font les ruisseaux.

J'écoute le bruit qui tombe
Avec le jour dans les bois,
Les soupirs de la colombe,
Et le tonnerre aux cent voix.

J'écoute quand il s'éveille,
Ce qu'au berceau dit l'enfant,
Ce qu'aux roses dit l'abeille,
Ce qu'aux forêts dit le vent.

J'écoute dans les églises,
Ce que l'orgue chante à Dieu,
Quand les vierges sont assises
A la table du saint lieu.

Ames du ciel amoureuses,
J'écoute aussi vos désirs,
Et prend des hymnes pieuses
Dans chacun de vos soupirs.

Eugénie de Guérin.

REFLETS

Ravissantes lignes détachées de *"Spectacles et Reflets"*, par Mme Lucie Félix-Faure-Goyau.

"L'immense jardin, le vaste enclos tout blond, tout jauni de soleil, tout bruissant, tout bourdonnant, tout fleuri chaud d'une vie latente, où le raisin mûrit en grappes d'or! Il y règne le parfum de l'herbe, de la vigne, des roses, de la menthe, du réséda fondus en une seule odeur délicieuse comme celle pouvait être au sein de la prairie dantesque!

La nature, en ce lieu, ne s'était pas contentée de peindre, mais de la suavité de mille odeurs elle formait une senteur unique, inconnue, indéfinissable.

Oh! cette couleur blonde, si fine et si tendre sous l'azur, cette patine de clair soleil qui revêt les paysages en Touraine! Les mots ne savent la définir; elle est une douceur et une joie pour les yeux.

Il y a des cygnes, des canards, des paons, des abeilles, une vache qui paît sur la pelouse, un bon chien qui remue la queue, et des gloussements, des roucoulements s'échappent de la basse-cour prochaine. Les poules caquettent les coqs chantent, les oiseaux gazouillent, les enfants jasent et rient. Si profond est le silence de la campagne qu'il transparaît sous ces bruits, comme à travers un voile léger. Les pièces d'eau animent, éclairent le beau jardin aux verdures blondes. Le charme de l'eau est comparable à celui du regard; sans elle, un paysage est comme un visage aveugle. Au milieu de l'enclos, non loin de la maison basse, longue et blanche, s'élève un petit kiosque chinois; il est habillé de lierre et décoré de vitres de couleur. A travers ces vitres, j'appris à regarder le monde. Elles m'ont fait voir des arbres orangés, des dahlias bleus, des géraniums verts, des cygnes couleur de groseille. Ici, grâce au verre rouge, le paysage rutilait comme dans le reflet sanglant d'un soir de bataille; là, sous l'influence de la couleur verte, il apparaissait livide comme à la veille d'un cataclysme; cela nous amusait tant de voir le ciel, les gazons, les fleurs, les arbres, jaune d'or puis indigo... Nous apprenions que l'aspect des choses varie selon les clartés qu'elles reçoivent. Le même jardin qui sourit dans la pourpre du couchant s'attriste dans les grisailles du crépuscule. Lorsqu'on a marché davantage sur le chemin de la vie, on sait qu'il est des heures azurées, empourprées, endeuillées, dorées, argentées, nacrées, perlées... Et selon la nuance de nos heures, l'univers nous est apparu différent de lui-même.

Après avoir contemplé toutes ces fantaisies des visions colorées par l'influence de nos vitres, nous revenions au coin du petit kiosque où de pures et simples vitres incolores encadrées de lierre nous montraient dans la tonalité charmante de ces reflets blonds, sous l'azur tendre du ciel le doux et vrai paysage de Touraine, tel que l'a créé le bon Dieu. La vérité est plus belle que tous les poèmes. Et mieux que ces personnalités violentes qui veulent lui donner leur propre couleur, aimons ces âmes de cristal à travers lesquelles nous sourit la lumière de Dieu.

Toute personne, à certaines périodes de la vie, a besoin de repos. Pour plusieurs, un travail incessant a tissé autour de la volonté un réseau dans lequel l'énergie ne s'émeut pas facilement. Il vient un moment où une diversion s'impose au surmenage de l'esprit et du corps et, même les personnes qui se vantent d'avoir une santé imperturbable, sentent le besoin de suspendre leurs occupations journalières, interrompant ainsi le cours de leurs responsabilités.

Les vacances ne sont donc pas seulement pour les enfants. Tous nous sentons le besoin de détente et de repos. La jeune fille, celle qui sacrifie ses goûts au devoir quotidien et qui passe de longs mois dans un sombre bureau, enchaînée à une besogne acharnée, se trouvera vaillante et pleine de courage après une ou deux semaines de flânerie. Les mères de famille méritent quelques instants de liberté afin de fortifier leurs nerfs affaiblis par les tracas et les soucis de l'intérieur. Pour elles, quelques jours de vacances ne sont pas un luxe inutile et si d'impérieux devoirs les empêchent de prendre du repos c'est souvent aux dépens de leur santé.

Mais ce qui fait du bien surtout, c'est la vie en plein air. Il nous faut à tous l'air vif et pur de nos prairies pour fouetter l'organisme. A force de respirer la poussière de la ville, nos gosiers sont secs; ils ont soif de la rosée du matin; des bouffées tièdes et fraîches qui enflent les poumons et qui donnent un regain de vie. Oui, quelques jours en plein air sont indispensables. Oh! la campagne! Quelle tranquillité, quelle paix! Il règne un je ne sais quoi de calmant qui fait un bien à l'âme. On se sent soulevé, purifié par cette brise fraîche qui sent le foin mûr. Cet air des bois qui emporte avec lui le parfum des feuilles des peupliers nous fait revivre physiquement et moralement. Il y a des êtres qui, comme certaines plantes, ont besoin de beaucoup de soleil, et il leur faut la campagne pour s'épanouir, pour respirer.

"La campagne est le refuge tranquille des âmes lassées ou vaincues", écrit Hippolyte Rigaud. "La rosée qui se répand le soir sur les plantes fatiguées de la chaleur du jour, n'est pas plus salutaire que cette paix intérieure versée par la nature sur les âmes qu'a blessées le contact des choses. Quand on a vu six mois dans une grande capitale se tisser la trame de l'histoire contemporaine, qui n'est pas toujours filée d'or et de soie, qu'il est doux d'aller voir les arbres bourgeonner et déplier leurs feuilles, de placer entre soi et le monde des flots un rideau de verdure, et, sous l'ombre paisible, d'oublier et d'attendre."

Prenons tous quelques jours de repos à la campagne. Ne considérons pas les embarras que nécessitent un court déplacement. Il est certain que loin du foyer il faut sacrifier maintes petites habitudes chères. Le logis n'a pas toujours le confort du nôtre; il est dur pour quelques-unes de perdre leur maison de vue, mais comptons sur la joie du retour. Notre "home" paraîtra plus beau, car il suffit d'avoir un peu de misère ailleurs pour nous faire apprécier le bien-être de "chez nous".

Les avantages personnels que nous retirerons de ces quelques jours de repos valent bien les ennuis et le coût du déplacement. De plus, notre entourage en bénéficiera, car l'énervement causé par les travaux habituels et le train de la maison; l'irritabilité du caractère causé par le soin des enfants, tout cela disparaîtra sous l'influence du changement d'existence et ce temps de repos rendra leur charme aux relations de famille. Loin d'être du temps perdu, la détente des vacances est favorable au travail et à l'activité de l'esprit. Le grand air, la nature paisible, tout contribue à développer ou à entretenir une mentalité heureuse.

GERTRUDE.

FETES DE FAMILLE

Oh! n'en laissons passer aucune: anniversaire du jour de naissance, patrons; ayons pour toutes ces fêtes et pour tous aussi, pour notre père, notre mère, nos frères, nos soeurs, ayons un bouquet; pour tous un compliment, pour tous un cadeau fait de notre main, acheté de notre argent. Que ces jours-là tout le monde se sente heureux; que les domestiques eux-mêmes reçoivent un présent et trouvent une nourriture plus succulente.

Rien n'ouvre les coeurs et ne les attache comme les fêtes.

Que ces jours-là surtout nous retrouvions pour nos parents bien-aimés, notre affection d'enfant si expansive et si vraie.

Hélas! pourquoi faut-il qu'à mesure que nous devenons grands nous ayons honte de la naïveté de nos expansions? Nous n'osons presque plus embrasser nos parents, et cette honte extérieure descend jusqu'au coeur et le refroidit. De là l'indifférence, puis la désaffection qui laisse tant de tristesse dans la vie de famille.

Que l'on cherche bien, et l'on verra que du jour où l'on a oublié d'embrasser son père ou sa mère, son frère ou sa soeur, le matin à leur lever, le soir avant de se séparer, on a commencé à les moins aimer.

Oh! aimons, aimons toujours comme dans nos premières années, et s'il y a en grandissant une certaine convenance à garder devant les étrangers, cette convenance n'existe pas en famille.

L'auteur de *"La jeune fille en vacances."*

PENSEES

L'âme de la nature, c'est le sentiment qui s'en exhale et se communique à la nôtre; l'allégresse, la douceur, l'épouvante, l'amour, la paix.

La nature vit, mais de plus la nature *parle*; elle prêche.

Le goût de la nature est encore ce qui cache en soi le plus de sentiments élevés en notre temps.

Mgr Baunard.

RECETTES

Gâteau aux raisins

Ingrédients: ½ tasse de graisse ou de beurre; 1½ tasse de sucre; 1 tasse de lait; 1 oeuf; 1 cuillerée à café de crème de tartre; ½ cuillerée à café de soda; 3 cuillerées à café de poudre à pâte; quelques noix écrasées; 3 tasses de farine; 1 tasse de raisins épépinés.

Préparation: Faites une crème avec la graisse et le sucre; ajoutez l'oeuf et alternativement les autres ingrédients, le lait et la farine en dernier. Placez cette pâte dans un moule bien beurré et faites cuire dans une four modéré. Une fois cuit on glace avec un sirop de sucre pulvérisé.

* * *

"Kisses" à la vanille

Ingrédients: 6 blancs d'oeufs; 1 cuillerée à café de vanille; 2 cuillerées à soupe de sucre.

Préparation: Battez le sucre et les oeufs afin de former une pâte solide. Ajoutez la vanille et laissez tomber d'une cuiller sur les moules ou sur le dos d'une poêle. Faites cuire dans un feu modéré.

* * *

Délices aux noix et aux raisins

Ingrédients: ½ tasse de sucre granulé; 5 blancs d'oeufs; ½ tasse de noix hachées; ½ tasse de raisins secs.

Préparation: Battez le sucre et les blancs d'oeufs ensemble jusqu'à ce que le mélange ne soit pas trop épais. Placez-y noix et raisins et laissez tomber d'une cuiller sur les assiettes allant au four. Cuire à four modéré.

MUSIQUE

Résultat des examens de piano chez Mme de la Barrière, Studio 16, rue Aulneau, par M. T.-C. Jeffers, Mus. Bac., représentant "The Canadian Academy of Music and the Toronto College of Music", de Toronto.

Mlle Laura Brodeur, 1re classe avec honneur.

Mlle Marguerite Viau, avec honneur.

Mlle Elauria Sabourin, avec honneur.

Mlle Marie-Hélène Royal, avec honneur.

Les Dolmans, aussi nommés Medecis, sont la grande mode

Le Médecis avec manches est la grande mode dans les longs manteaux de fourrure. Les manteaux ont cette année de 32 à 48 pouces; les plus longs devront avoir deux pouces de moins que la jupe.

Dans les manteaux courts on note que la mode tend à un rétrécissement du bas et à des manches largement ouvertes.

Le collet est grand et très haut à l'arrière du cou; c'est une sorte de col double qui ferme devant par des revers descendant jusqu'à la taille.

N'achetez que des fourrures faites sur commande. Tout en payant meilleur marché, vous aurez une marchandise fraîche et à la dernière mode.

Antonio Lanthier.
207 rue Horace, Norwood. Tél. Main 5355. Seul fourreur canadien-français. Etabli depuis 15 ans.

Feuilleton de la Liberté No 6

L'INVENTION MAUDITE

Par

Paul Féval fils

Puis il continua d'un accent plein de pitié, tandis que son bras tendu désignait toujours d'un geste énergique les engins destructeurs et bizarres:

"Malheureux! ouvrez les yeux, de grâce, et ne soyez pas plus longtemps aveugles. Avant que nos coursiers bardés de fer aient franchi le quart de la distance qui nous sépare de l'ennemi, je fais serment, messeigneurs, que vous serez tous couchés dans la poussière, avant même d'avoir dégainé; car ces instruments vomissent un tonnerre contre lequel la protection des armures devient malheureusement inutile...

— Quel est ce conte à dormir? voulut dire un des chevaliers.

— Au nom de Dieu et de la bonne Vierge, au nom de Monseigneur saint Denis, je vous supplie donc, chevaliers de France, d'aller répéter au roi, votre maître et le mien, ce que vous venez d'entendre, en l'adjurant d'attendre la nuit pour donner l'assaut au camp anglais.

— Par la foi chrétienne dont je suis un des fidèles, fit à haute voix celui des chevaliers français qui avait parlé le premier, voici une commission qui répugnerait à moins dégoûté que moi, messire! Les gentils hommes de notre pays n'entendent pas la guerre comme ceux du vôtre, et pour demander au roi de patienter, ne fût-ce qu'une heure, il faudrait que nous n'ayons guère de sang sous la peau et aucune revanche à prendre.

Le Sombre chevalier baissa la tête.

"Je prie Dieu de ne pas vous demander compte du fleuve de sang qui va couler par le fait de votre fanfaronne insouciance!" murmura-t-il.

En même temps il joua des éperons. Deux gouttes écarlates perlèrent sur les flancs noirs d'Erébus, et le noble animal s'élança comme un tourbillon, arrachant des étincelles aux cailloux de la pente qui conduisait au camp anglais.

Les chevaliers français étaient restés un instant abasourdis devant cette fuite, qu'ils ne prévoyaient pas.

Revenant à eux, et voyant Vincente Malatesta agiter une écharpe blanche, ils fermèrent le poing, prêts à l'appeler traître et lâche; mais ces paroles de malédiction ne sortirent pas de leurs lèvres, parce qu'ils éprouvaient un certain malaise en écoutant l'écho de la vallée qui leur apportait ce dernier adieu du chevalier noir:

"Je vais prier pour vous et essayer de venger votre mort, messeigneurs!"

III

Audience royale

Les hommes d'armes placés aux avant-postes du camp anglais observaient, depuis un moment, les gestes animés des chevaliers de France envoyés en reconnaissance; aussi ne furent-ils pas peu étonnés lorsqu'ils virent l'un d'eux s'avancer vers leurs retranchements en agitant, comme un parlementaire, un morceau d'étoffe blanche.

Tout d'abord on se demanda s'il ne serait pas prudent d'arrêter sa course folle en lui envoyant une flèche.

Mais cette proposition fut bien vite écartée par les gens sensés.

Que pouvait-on redouter d'un seul homme? Il n'était pas admissible qu'il eût l'intention de surprendre le camp, lui tout seul.

Aussi, lorsque Vincente Malatesta arriva aux retranchements anglais, se laissa-t-il faire prisonnier sans difficulté, attendu qu'il n'était venu là qu'en cette intention.

L'officier commandant le poste commençait son interrogatoire et le priait ironiquement de relever la grille de son casque pour se mieux faire connaître; mais il lui coupa la parole de cette voix acerbe que nous lui connaissons et qui n'admettait pas de réplique.

"Allez dire au roi votre maître, fit-il, qu'il y a ici un chevalier au service de Philippe de Valois, qui désire lui parler."

Sans savoir pourquoi, l'officier subjugué se dirigea tout aussitôt vers la tente royale, oubliant de faire surveiller le prisonnier.

Laissé libre de ses mouvements, Vincente fit deux ou trois pas à droite et à gauche pour s'approcher finalement d'un de ces longs tubes de métal qui avait si fort excité sa colère lorsqu'il était sur la colline, en compagnie des chevaliers français.

L'Italie fournissait alors des hommes d'armes à tous les princes guerriers d'Europe.

Ces soudards par état furent les premiers à prendre le nom de *soldat* (à solde), comme devaient le faire plus tard les Ecossais, sous Louis XI, et ensuite les Suisses.

En examinant soigneusement le tube de fer et les caisses pleines de boulets de pierre, Vincente demanda en italien à un soldat dans lequel il avait deviné un compatriote:

"A quoi sert cet instrument?

— A lancer des cailloux, répondit l'autre, flatté qu'un chevalier français parlât sa langue.

— Et c'est vous qui les chargez?

— Oui, messire.

— Qui vous l'a appris?

— L'alchimiste, parbleu! le franciscain."

Si la visière du casque de Vincente n'avait pas été baissée, le soldat eût été étrangement surpris de voir l'effet produit par ses dernières paroles.

Le front du chevalier noir avait revêtu soudain une lividité mortelle. Il eut pourtant la force de poursuivre:

"Un franciscain?

— Eh oui, celui de Spolète, Mario Montfalcone, le sorcier du duc Spinelli; il a vendu au roi le secret de la foudre.

— Il est ici?

— Qui? le roi?

— Non, le franciscain.

— Certainement; le roi lui a confié le commandement de ses bombardes après l'avoir couvert d'or. Il habite là."

Son doigt étendu désignait, au milieu du camp, une tente plus grande et plus riche que les autres, à l'entrée de laquelle un homme montait la garde.

L'officier de l'avant-poste, qui avait été prévenir Edouard III, revenait.

"Pourrais-tu me dire encore, mon ami, demanda Vincente, dont la voix n'était plus si mâle, pourrais-tu me dire pourquoi ce tube, ou, pour mieux me faire comprendre, cette bombarde, puisque c'est ainsi qu'on les nomme, est plus grosse que toutes les autres?

— C'est le *Roi-Edouard*. Au commencement de la bataille, notre sire et le prince de Galles, son fils, doivent y mettre le feu eux-mêmes. C'est leur bien."

Si le noir chevalier, que chacun aura dû trouver bien curieux, avait fantaisie d'en savoir davantage, il dut maudire le retour de l'officier.

Celui-ci le conduisit jusqu'à la tente royale, et prit soin de lui enlever son épée et sa dague avant de l'y introduire.

Edouard III, qu'un premier crime avait mis sur le trône à l'âge de dix-sept ans, et qui s'y était soutenu par de nombreux forfaits, était un prince de haute stature, portant visage froid.

Il n'avait pas une intelligence bien supérieure; aussi aimait-il peu causer.

Son air rébarbatif ne trompait en rien sur son caractère, qui était vindicatif, cynique et cruel.

Lorsqu'on introduisit le transfuge sous sa tente, il était armé de toutes pièces et consultait, avec le prince de Galles, quelques papiers épars sur une table.

"Vous avez demandé à me parler, commença-t-il d'une voix méprisante; et quoique généralement je n'accueille pas tout le monde, j'ai bien voulu vous recevoir. Qui êtes-vous, et que me voulez-vous?"

Nullement décontenancé l'autre repartit d'un ton hautain:

"Qui je suis? Je suis le chevalier Vincente Malatesta, au service du prince de Spolète, qui lui-même sert le roi de France. Le surnom de sombre chevalier, que m'ont donné les gens de guerre, doit vous être connu de réputation."

Edouard eut un soubresaut.

Il connaissait en effet de réputation le chevalier noir, dont on parlait sous la tente comme d'un démon ou d'un ange.

Son regard chercha à percer le grillage du casque que, contre toute étiquette, le chevalier n'avait pas relevé.

Celui-ci poursuivit:

"Ce que je veux? Je veux vous prévenir, roi Edouard, que vous avez dans votre camp un misérable et un traître. Vous doutez, mais vous me croirez sans peine lorsque je vous aurez dit qu'après vous avoir vendu le secret de la poudre et des bombardes, l'arme la plus déloyale que l'on connaisse, cet homme a offert de donner aussi contre de l'or son épouvantable trouvaille au prince de Spolète.

— Quoi! fit Edouard, se mordant les lèvres pour contenir sa rage naissante, le franciscain Montfalcone?

— Non, interrompit Vincente; ne Mario Montfalcone, le franciscain dont vous parlez, est mort assassiné. Mais celui qui a pris son nom, et que vous connaissez, est un voleur de grands chemins nommé El Démonio, qu'un miracle seul a sauvé de

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

IXme dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XIX, 41-48)

En ce temps-là, Jésus étant rrivé près de Jérusalem, et percevant cette ville, pleura ır elle et dit: Ah! si du moins ı ce jour qui t'est encore donné, tu savais ce qui peut te proırer la paix! mais tout cela est aintenant caché à tes yeux. ussi viendra-t-il des jours ıalheureux pour toi, où tes enemis t'environneront de tranées, t'enfermeront et te serreont de toutes parts, te détruiont entièrement, toi et tes enınts qui sont dans ton enceinı, et ne laisseront pas en toi ierre sur pierre, parce que tu as pas su connaître le temps à Dieu t'a visitée. Etant ensuientré dans le Temple, il se ıt à chasser les vendeurs et s acheteurs, en leur disant: Il ıt écrit: Ma maison est la maion de prière, et vous en avez ıit une caverne de voleurs. Et enseignait tous les jours dans Temple.

A PLACE DE JESUS DANS L'HISTOIRE

"Jésus-Christ est le grand om de l'histoire. Il en est autres pour lesquels on meurt, est le seul qu'on adore à traers tous les peuples, toutes les ıces, tous les temps." (P. Dion.)

Ce qui frappe et donne de ıite une haute idée de sa graneur, c'est que tout dans l'huıanité aboutit à lui. Chute et ıccession des empires, tradions de tous les peuples; tout existé pour préparer sa vene.

Les antiques promesses, l'extence mystérieuse de ce peule singulier et à part qui est le euple juif, vont nous indiquer grande place que Jésushrist tient dans l'histoire. Ce ra montrer le vrai caractère e sa mission en attendant que s miracles et les prophéties ous prouvent la divinité de sa ligion.

Le peuple juif est un peuple ont l'histoire doit fixer l'atteno de quiconque étudie les ıestions religieuses.

Destiné par la Providence à éparer la venue de Jésushrist, ce peuple, aux âges les lus reculés, est, au milieu de la corruption générale, le seul adorateur du Dieu unique et véritable! Seul, il remonte par des traditions certaines jusqu'à l'origine de l'homme; seul, il possède un livre admirable, qui contient l'histoire des destinées de l'humanité. Toutes les pages de la Bible sont pleines de la pensée de Celui qui doit venir. Ce peuple vit dans l'attente du Désiré des nations, fier des promesses sacrées dont il est le dépositaire.

Les antiques promesses

Abraham est choisi par Dieu pour être le père de ce peuple. Dieu lui renouvelle les promesses qu'il a faites dès le commencement, au jour même de la chute originelle.

"En toi seront benies toutes les nations de la terre."

Ses descendants reçoivent les mêmes assurances: Joseph, fils de Jacob, vendu par ses frères, devient, en Egypte, l'intendant des Pharaons et attire près de lui toute sa famille. Cette famille devient peuple.

Les Hébreux, opprimés et persécutés, quittent l'Egypte et reviennent dans la terre que le ciel leur a promise. Mais, pour les délivrer, Dieu suscite un grand prophète, Moïse, auquel il donne un merveilleux pouvoir. L'Egypte est frappée de plaies épouvantables après chacune desquelles le roi se laisse d'abord fléchir, jusqu'à ce que son coeur s'endurcisse de nouveau et continue de traiter les Hébreux comme des esclaves.

Enfin, les enfants de Jacob quittent les bords du Nil et s'avancent dans la direction du désert. Ils traversent à pied sec la mer Rouge, dans laquelle est engloutie l'armée de Pharaon lancée à leur poursuite. Les Hébreux sont nourris dans le désert par la manne, aliment miraculeux qu'ils recueillent chaque matin. Au mont Sinaï, Dieu donne sa loi à son peuple, au milieu du tonnerre et des éclairs. Cette loi est résumée dans le Décalogue ou ensemble des dix commandements de Dieu.

La loi de Moïse

Cette loi était surtout destinée à isoler le peuple hébreu des autres nations, afin qu'il ne fût pas entraîné à l'idolâtrie. Un seul tabernacle, plus tard un seul temple, sont le centre de tout le culte et le lieu de toutes les solennités. Tout, dans les moindres détails, a pour but d'affermir la croyance au Rédempteur futur et de maintenir dans le coeur des Juifs une crainte salutaire de ce Dieu qui récompense et punit son peuple, suivant qu'il observe la loi ou se montre infidèle à ses prescriptions.

Les prophètes

Les Hébreux se sont établis dans la Terre promise. Les juges, puis les rois, gouvernent les tribus privilégiées, séparées, hélas! bientôt par un schisme malheureux en deux royaumes: le royaume de Juda et le royaume d'Israël.

Des prophètes sont presque continuellement envoyés par Dieu pour annoncer le Messie qui sera Jésus-Christ.

Les uns diront l'époque de sa venue, les autres les signes auxquels on le reconnaîtra. Nous étudierons bientôt leurs prophéties.

Autour du peuple de Dieu (souvent opprimé, même emmené en captivité à Babylone), s'agitent de puissantes monarchies et de grands empires; les Egyptiens, les Perses, les Mèdes, les Assyriens, puis toutes ces nations sont subjuguées par une nation d'une puissance formidable: les Romains.

C'est alors, quand tous les peuples seront unis et n'auront qu'une capitale qui sera Rome, que naîtra Jésus-Christ, le Messie promis et attendu. Ce sera, selon l'expression des prophètes, "la plénitude des temps".

Vous avez compris, par ces données rapides, la grande place, la place unique de Jésus-Christ dans l'histoire.

Tout aboutit à lui.

Les peuples païens

Le peuple juif n'est pas le seul à attendre le Rédempteur. On trouve le sentiment de cette attente chez toutes les nations.

Les Egyptiens saluent de loin le Fils de la femme qui doit éteindre la rage de Typhon. Les Perses attendent Mithra, le libérateur qui naîtra d'une vierge.

Chez les Mexicains, on a trouvé sculptée sur la pierre la figure de Celui qui doit écraser le grand serpent.

La Grèce attend un descendant d'Apollon qui doit amener le règne de la justice.

Virgile, le grand poète latin, annonce que les temps annoncés par l'oracle sont arrivés. Un nouveau-né est envoyé des cieux. Virgile écrit sous le règne d'Auguste, au moment même où naît dans l'étable de Bethléem Celui qui doit sauver le monde.

Il est facile de voir dans cet ensemble des traditions de tous les peuples un vestige des révélations primitives altérées dans la suite des temps. Le Typhon des Egyptiens, le serpent des Grecs sont le démon qui séduisit l'homme dès le commencement et que le Christ est venu écraser.

out est donc plein de Jésus-Christ dans les âges passés.

Nous le comprendrons mieux encore par l'étude des prophéties antiques. Elles sont remplies de Jésus-Christ, après elles nous pourrons bien dire la parole de l'Ecriture: le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles.

Les récits de la Bible

Mais ces récits merveilleux de la Bible doivent-ils être admis sans conteste, et la Bible est-elle un livre sacré devant lequel il faille s'incliner?

Oui, sans aucun doute, Moïse, qui est l'auteur des cinq premiers livres, est un narrateur fidèle dont la sincérité et l'autorité ne sauraient être mises en doute.

C'est le témoignage public de tous les écrivains à toutes les dates de l'histoire: la foi constante des juifs qui avaient pour ce livre un vrai culte, qui l'étudiaient avec un soin qui n'eût pas permis la moindre altération.

Le schisme des dix tribus qui sépara le royaume d'Israël de celui de Juda donne une preuve qu'on ne saurait révoquer en doute.

Les dix tribus emportèrent avec elles leur livre des Ecritures conservé encore aujourd'hui par leurs descendants, à Naplouse, près de l'antique Sichem. Or, ce livre, appelé le Pentateuque samaritain, est d'une conformité absolue avec les livres de la Bible tels que nous les lisons nous-mêmes. Tous les savants de nos jours, même incrédules, s'accordent pour voir dans ce précieux manuscrit tous les caractères d'antiquité, de véracité, que nous attribuons à la Bible.

Témoignage des incrédules

Si ce livre était un livre fabuleux, ils se seraient contentés de ranger ce livre parmi les fables. Au contraire, tous les savants incrédules, à commencer par Voltaire, s'acharnent à inventer des explications des miracles de la Bible sans jamais contester la réalité des faits.

C'est une véritable apologie de notre Livre sacré.

Les monuments de l'Egypte

Mais voici qu'à cette vérité des récits historiques de la Bible, sont venus rendre témoignage les monuments anciens.

Grâce a des savants tels que Champollion-Figeac, Mariette Bey, Layard et Maspero, les découvertes les plus intéressantes ont été faite sen Egypte, non loin de ces pyramides qui sont plus anciennes même que Moïse, et qui bravent l'effort des siècles.

Or, voici que les inscriptions découvertes, lues avec grande science par Champollion, nous rapportent une multitude de faits en tout conformes au récit de la Bible.

Quand on lit une histoire, pour peu que l'on soit instruit des moeurs et des usages du pays où elle se passe, il est facile de voir si elle est inventée à plaisir, surtout quand l'auteur se montre peu au courant des usages et des moeurs du pays et de l'époque. Si, au contraire, tous les détails sont en tout conformes à ces moeurs et à ces habitudes, l'hypothèse du roman n'est plus permise.

Or, c'est le cas des récits bibliques en tout conformes aux usages et aux données historiques que nous fournissent les monuments et les inscriptions de l'Egypte.

Les plaies d'Egypte

Lorsque le Seigneur voulut délivrer son peuple de la servitude d'Egypte, il envoya à Pharaon Moïse, qui devait lui demander de laisser partir les Hébreux au désert. Pharaon refusa. Le Seigneur déchaîna, pour vaincre son obstination, des fléaux qui désolèrent l'Egypte. A chaque fléau, Pharaon se repentait, mais à peine le fléau avait-il cessé qu'il persistait dans son refus. Ces fléaux furent successivement: l'eau du Nil changée en sang et devenue inserviable, une invasion de grenouilles qui pénétraient partout en nombre infini jusque dans les chambres et les lits, une invasion de mouches, la peste des animaux, des ulcères contagieux, la grêle, une invasion de sauterelles, les ténèbres à la place du jour; enfin, la mort de tous les premiers-nés des Egyptiens.

Les incrédules les nièrent pendant longtemps comme invraisemblables. Plusieurs les expliquent comme des fléaux naturels, qui n'auraient rien de miraculeux.

Nous ne nions pas du tout que Dieu, pour forcer le Pharaon à délivrer les Hébreux, se soit servi de fléaux naturels. La grêle, la peste, les mouches, l'invasion des sauterelles sont des fléaux qui se renouvellent assez fréquemment en Orient. Mais ce qui constitue leur caractère miraculeux, c'est la manière dont ils se sont produits.

Moïse et Aaron sont envoyés au roi et lui prédisent l'arrivée du fléau s'il ne laisse partir les Hébreux. Le fléau commence quand ils ont parlé. Le fléau cesse dès que Pharaon s'est repenti. Ce qui assure encore le caractère prodigieux, c'est la sucession ininterrompue et à courte échéance de ces dix plaies qui affligent l'Egypte tout entière.

L'eau changée en sang, disent les adversaires n'est pas du tout pour nous étonner. Chaque année, pendant les inondations qui sont la grande fertilité de l'Egypte, les eaux du Nil se troublent et prennent une teinte rouge. L'eau changée en sang, c'est donc purement et simplement ce que l'on appelle le *Nil Rouge*.

Mais, répondons-nous, ce changement s'opéra à Tanis, alors capitale de l'Egypte, en une contrée où cete coloration ne se produit jamais. En outre, le phénomène du Nil Rouge se produit ordinairement au mois de juillet. D'après les calculs les plus fondés, le changement d'eau en sang eut lieu en février.

De plus, l'eau du Nil Rouge a toutes sortes de qualités bienfaisantes, ce n'est pas du tout une eau corrompue. L'eau changée en sang, d'après la Bible, fit périr les poissons et cessa d'être potable.

Enfin, l'eau se changea en sang partout à la fois, jusque dans les auges de pierre où elle est conservée à l'intérieur des villes, ce qui n'a pas lieu avec e phénomène ordinaire du Nil Rouge.

Les grenouilles étaient devenues si nombreuses qu'elles pénétrèrent partout, dans les appartements, couvrant tous les meubles, les tables, les lits, et remplissant tous les vases et les ustensiles de ménage. Mais n'est-ce pas miraculeux que ce fléau cesse immédiatement et que toutes les grenouiles disparaissent au signal donné par Aaron et Moïse?

Quant à *la mort de tous les premiers-nés des Egyptiens*, cette mort arrivée la même nuit dans toute l'étendue de l'empire, c'est un événement qui tient en tout point du miracle, et devant lequel aucune explication naturelle ne saurait être présentée.

Le passage de la Mer Rouge

D'après le récit de la Bible, Moïse étendit la main et les eaux se divisèrent et formèrent comme deux murailles sur les côtés du passage qu'elles ouvrirent aux Hébreux, ce qui est un des plus grands prodiges de l'Ancien Testament.

Les incrédules voudraient expliquer le miracle par le mouvement des marées. Les Hébreux profitèrent, disent-ils, du moment où la mer s'était retirée, à l'endroit où les deux rives de la mer Rouge sont très très rapprochées. Ils purent ainsi passer sans difficulté.

(A suivre-en page 5)

---

potence où il devait expier s forfaits.

— Le prince de Spolète est en celui qui a eu les deux bras isés dans un incendie?

— Oui, et c'est là même que ario Montfalcone trouva la ort."

Le roi d'Angleterre fixa sur transfuge son regard inquiteur, dont toutes les qualités émoussaient sur l'acier du sque.

"Si le traitre a proposé son vention au prince de Spolète, manda-t-il encore, comme il t l'ami de Philippe de Valois, a dû lui en parler, et tous ux ont apparemment accep-?

— Vous jugez mal mon maie, et vous soupçonnez à tort caractère chevaleresque du i de France, répondit Vinnte. L'un et l'autre ont reussé avec horreur les proposins du lâche: l'un parce qu'il t gentilhomme, l'autre parce i'il a le coeur haut placé; et us deux parce qu'une arme ıi tue de loin et sans combat plait à leur loyauté de solt."

Le prince de Galles eut un issement de lèvres qui voulait ssembler à un sourire et qui était en réalité qu'une grice.

Edouard s'était pris à marer à grands pas sur les tapis ıi couvraient le sol.

"Je ne vois pas trop, dit-il, ıel intérêt mon beau suzerain ıilippe aurait à me fournir s preuves d'une trahison qui serait si inutile. Peut-être t-ce une ruse de guerre; les Français ont parfois de ces idées originales.

— Vous vous trompez encore. Il n'y a ici ni ruse de guerre ni intérêt quelconque; mais il répugne à Philippe de Valois d'acheter une victoire en faisant assassiner deux princes."

Pour le coup Edouard sursauta franchement.

"Deux princes? murmura-t-il.

— Oui, vous et votre fils. Et ce n'est pas un danger imaginaire, comme vous pourriez le croire; Philippe de Valois veut la mort du traitre ou l'accomplissement de son dernier forfait. J'ai sur moi le prix du sang. Voyez ce qui vous reste à faire."

Le jeune prince de Galles avait les traits tout décomposés par la peur; pour Edouard, la colère le faisait écumer.

"Montrez-moi votre visage, dit-il.

— Le roi de France lui-même ne le connaît pas, répondit le sombre chevalier; si je le cache si glorieusement, c'est qu'il est horrible à voir: j'ai eu la figure entièrement brûlée dans un incendie."

Edouard répéta:

"Montrez-le.

— Il vous ferait peur, sire.

— Allons donc, je ne suis pas Philippe de Valois. Un roi d'Angleterre ne connait pas la crainte," fit ironiquement le prince.

La grille du casque de l'étranger se releva avec bruit.

Les deux Anglais poussèrent simultanément un cri d'horreur.

Cette vision ne dura qu'une seconde; la grille retomba en grinçant, tandis que le sombre chevalier redisait:

"J'ai sur moi le prix du sang; voyez ce qui vous reste à faire."

La pensée d'Edouard avait tourné, il ne l'écoutait plus. Soudain il frappa deux coups sur un gong que supportait la table, et dit à l'officier qui se présenta à la porte de la tente, l'épée nue:

"Faites venir à l'instant le franciscain Mario Montfalcone."

Puis s'adressant au sombre chevalier:

"Je ne demande qu'à vous croire, ajouta-t-il; mais il me faut des preuves, tâchez de m'en fournir."

Le prince de Galles venait de quitter la tente, après avoir échangé quelques mots à voix basse avec le roi.

Bientôt l'officier auquel Edouard avait parlé revint, accompagné d'un grand gaillard portant un costume qui tenait le juste milieu entre l'habit monacal et l'armure des guerriers: une robe de franciscain, sanglée sous une cuirasse; puis un capuchon, mais un capuchon de mailles sous lequel se voyait un regard d'hypocrite, qui ne semblait pas complètement rassuré.

Edouard III affecta de ne point le regarder et dit à l'officier qui venait de l'introduire dans la tente royale:

"Faites sonner le boute-selle par les gens de ma garde. Je vais avec le prince de Galles visiter les avant-postes.

Puis, lorsque l'officier se fut retiré:

"Mario Montfalcone, fit-il de cette voix désagréable, qui lui était habituelle, voici, ici présent, un écuyer du comte d'Alençon qui, mécontent de la façon dont le traite notre frère de France, veut se venger de lui et envoie vers nous l'un de ses chevaliers afin de nous faire connaître l'ordre de bataille de Philippe de Valois. Il m'a semblé que, comme commandant des bombardes, il vous importait de savoir les points où nous aurons à opposer la plus énergique défense. Pour vous, chevalier Malatesta, ne craignez pas d'être explicite: nous, n'avons pas de plus fidèle serviteur que Mario Montfalcone."

Edouard III souleva la large portière qui masquait l'entrée de la tente. Au dehors, les trompettes saluèrent son arrivée, tandis qu'au dedans Vincente et Mario s'inclinaient, le premier en silence, le second en murmurant une banale parole de dévouement.

IV

Parole d'évangile.

Le chevalier Vincente Malatesta ne s'était pas avancé à la légère en parlant de la trahison du capitaine des bombardes anglaises. Le roi de France avait, en effet, reçu des propositions ambiguës à cet égard; mais il les avait repoussées avec horreur, et l'affaire n'aurait pas eu d'autre suite, si le sombre chevalier ne s'était mis en tête de venger d'avance la mort de tous ceux qu'allaient tuer ces machines infernales, en immolant leur exécrable inventeur.

Aussi, comme il était au courant des pourparlers engagés par le traître avec Philippe de Valois, avait-il cru devoir, au moment où Edouard III allait se fâcher, parler d'une mission secrète, employant ce subterfuge pour forcer le roi à croire aux agissements révoltants de celui qu'il considérait comme un allié.

"Eh bien! seigneur chevalier, j'attends vos instructions au sujet de l'ordre de bataille, interrogea le faux Mario Montfalcone en relevant la tête et en montrant l'éclair hypocrite de son regard, dès que le roi fut parti.

— Il s'agit bien de cela, interrompit Vincente; ce stratagème n'avait pour but que de me donner la facilité d'être mis en rapport avec vous."

Aux premiers mots du sombre chevalier, le bandit El Demonio, car c'était lui, éprouva une certaine gêne. Il lui semblait avoir entendu cette voix quelque part; mais la visière baissée de son interlocuteur lui enlevait tout moyen de mieux fixer son souvenir.

L'autre poursuivait:

"Philippe de Valois a réfléchi et consent définitivement à traiter avec vous pour l'affaire que vous lui avez fait proposer.

— Philippe de Valois n'a pas la décision rapide; il a mis bien du temps, ce me semble, pour décider une semblable bagatelle, fit le bandit en accompagnant ces mots d'un rire cynique.

— Pour tuer le roi d'Angleterre et le prince de Galles, dit encore le chevalier en élevant la voix à dessein, vous recevrez votre poids en monnaie d'or, comme vous l'avez demandé; de plus, par arrêt spécial de Philippe de Valois, vous serez mis en possession du duché de Nevers.

— Ah! ah! voilà une galanterie qui me va droit au coeur! Le roi de France est large, ce pourquoi je l'aime; mais j'estime encore plus ses serviteurs, qui savent avec tant de facilité pénétrer dans un camp ennemi. Cependant, messire chevaier, il ne faudrait pas qu'il vous prît fantaisie de vous moquer de moi comme d'un vulgaire Anglais. Je suis prudent; c'est une qualité indispensable avec vous. La besogne sera faite et bien faite, mais il me faut un gage."

Vincente Malatesta passa sa main droite sous le renflement de sa cuirasse et en retira une grande escarcelle, à travers les mailles de laquelle scintillait le fauve reflet des écus d'or.

"Dans un cas comme celui-ci, toute précaution est de franc jeu, dit-il.

— C'est tout ce que vous avez? interrogea dédaigneusement le bandit.

— Non, il y a encore ceci, qui payerait le prix d'un empire," répondit le sombre chevalier en arrachant son gantelet de fer et en tendant à El Démonio une bague surmontée d'un diamant d'une pureté inestimable.

Le bandit, ébloui, se précipita pour la saisir.

"Un instant, fit Vincente en retirant sa main. Si l'on ne saurait payer à juste prix le sang royal, du moins faut-il avoir ses sûretés pour une pareille défense. Vous ne demandiez qu'un gage; mois je vous offre le prix intégral payé d'avance, car ce diamant vaut plus que votre pesant de métal jaune; mais avant de vous le livrer, il me semble juste d'apprendre par quel moyen vous comptez purger la France du roi Edouard et de son héritier."

El Démonio garda le silence; son regard restait rivé sur le diamant, dont les différents feux paraissaient exercer sur lui l'effet d'un gigantesque aimant.

Le chevalier poursuivit:

"Votre moyen doit être bon, je n'en doute pas; mais hâtez-vous de me le dire, nous ne sommes pas ici en sûreté, et si je puis emporter la certitude d'un bon résultat, ce joyau, arraché à la couronne de France, est à vous."

Les yeux du bandit étaient rouges, tant sa cupidité était excitée.

"Au fait, s'écria-t-il en poussant un hideux éclat de rire, le moyen est bien simple: je boucherai hermétiquement la gueule de la bombarde *le Roi-Edouard*, et lorsque le prince viendra se mettre derrière avec son père, au commencement de la bataille...

— Eh bien? demanda le chevalier en avançant la main.

(*A suivre*)

LA PLACE DE JESUS DANS L'HISTOIRE

(Suite de la page 4)

Mais la durée de la marée basse n'était pas assez longue et le passage laissé à sec par le reflux ne pouvait être assez large pour leur permettre de passer.

La Bible dit que les Hébreux étaient plus de deux millions. Et ces deux millions conduisirent avec eux leurs troupeaux qui devaient être considérables. Ils ne pouvaient faire la traversée que lentement. Supposons un corps de mille hommes, de front, soit de deux kilomètres de largeur, c'est la supposition du plus large que l'on puisse faire, à moins d'admettre le miracle, la colonne entière aurait eu deux kilomètres de profondeur.

Jamais cette multitude immense n'aurait trouvé le temps de faire la traversée entre deux marées. Le fait n'est explicable que par le miracle.

La Bible nous dit que l'armée égyptienne fut engloutie par le retour subit des flots. Mais comment la cavalerie n'aurait-elle pas eu le temps de fuir devant la marée montante? On sait que la marée ne revient que lentement. L'armée égyptienne ne savait donc pas ce que connaissent tous les habitants des côtes?

La manne

Dans le désert, les Hébreux furent nourris miraculeusement par la manne, sorte de graine, ayant la forme des grains de gelée banche et le goût du gâteau de miel.

D'après les incrédules, et notamment M. Berthelot, la manne ne serait qu'une exsudation du tamaris. Actuellement encore on vend de la manne d'*Arabie*, recueillie au mont Sinaï, c'est une sorte de gomme épaisse et mielleuse, qui a l'aspect de la résine figée.

Mais il est impossible d'identifier la manne miraculeuse des Hébreux à celle du tamaris.

La manne des Hébreux tombait du ciel chaque matin et se fondait vers midi la manne du tamaris tombe des branches vers midi.

La manne miraculeuse tombait en toute saison, celle du tamaris ne suinte qu'au mois de juin, pendant environ six semaines.

La manne des Hébreux nourrit pendant quarante ans deux millions d'hommes, la récolte de la manne du Sinaï ne donne que sept cents livres par an.

La première se corrompait dès le lendemain du jour où elle avait été recueillie, la seconde se conserve indéfiniment.

L'une était écrasée, moulue, bouillie, la gomme du Sinaï n'est pas susceptible de ces préparations.

La manne des Hébreux était une nourriture susbtantielle, qui fut, pendant quarante ans, l'aliment presque unique du peuple; l'autre est plutôt un purgatif qui ne peut servir à limentation.

La manne des Hébreux était donc une nourriture vraiment miraculeuse.

Josué et le soleil

C'est là le grand triomphe des philosophes. Il y a, prétendent-ils, des erreurs dans la Bible. On y lit que Josué arrêta miraculeusement le soleil; or, ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, mais la terre qui tourne autour du soleil.

Non, il n'y a pas d'erreur. Autre chose est le langage scientifique et précis; autre chose le langage vulgaire compris de tous.

Quand nous disons que le soleil se lève, que le soleil se couche, nous parlons le langage vulgaire, compris de tous, conforme aux phénomènes qui frappent nos yeux. Les savants eux-mêmes parlent ainsi sans scrupule. La Bible n'est pas un traité de science, mais un livre historique dans lequel on emploie le angage ordinaire.

Elle dit donc que le soleil s'arrêta, comme nous disons que le soleil monte à son midi ou descend vers l'horizon. Si Josué eût parlé autrement, il n'eût pas été compris.

Les objections si faibles des incroyants ne servent qu'à faire ressortir l'éclat de la vérité.

OUVRIERS ET PATRONS

Ce qui est du

Nos lecteurs nous sont témoins que nous nous sommes toujours efforcés d'être justes lorsque nous avons abordé la question économique, plus brûlante à cette heure qu'à aucune autre époque. C'est pour être justes que nous avons parlé de la manière d'agir de certains trafiquants et financiers, en termes sévères. C'est pour rester justes que nous croyons devoir rappeler de temps à autre aux salariés qu'ils ont aussi des obligations auxquelles leur pauvreté ne leur permet pas de se soustraire.

Le trafiquant, l'industriel qui exploitent les autres, de quelque façon que ce soit, font mal. L'ouvrier, le manoeuvre, le salarié en un mot, qui n'accomplit pas le travail qu'il est censé donner, est un voleur. Il ne prend pas; mais il reçoit pour ce qu'il ne donne pas. Et c'est tout comme.

Or, si chez les ouvriers comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, on est très au courant de ses droits et très ardent à les réclamer ou à les soutenir; chez les ouvriers autant qu'ailleurs, on en prend à son aise avec les droits du patron et ce qu'on doit au patron.

Un exemple récent. Dernièrement deux charretiers étaient chargés, par un propiétaire, de vider une cour des cendres accumulées pendant l'hiver. Le propriétaire, qui trouvait que l'ouvrage durait plus que de raison, constata, en y regardant de près, qu'à chaque voyage les charretiers ne mettaient que juste la moitié que ce que pouvait contenir leur voiture. Ils firent, selon le terme consacré, *une job très payante;* mais des vingt piastres qu'ils chargèrent au propriétaire, ils lui en volèrent dix, qu'ils sont obligés, en justice, de lui remetre. Le feront-ils? Dans le même métier, il y a d'autres vendeurs qui posent à leur voiture des doubles fonds, diminuant ainsi le contenu réel d'une charge qui paraît volumineuse. Ils volent ainsi plus facilement que ceux qui ne mettent que demi-charge. Eux aussi sont obligés de remettre quelque chose à ceux qu'ils ont ainsi frustrés d'une partie de leurs biens. Le font-ils?

Et n'en est-il pas ainsi dans tous les métiers?

Le commis marchand, qui se défile pour ne pas avoir la peine de servir son client; celui qui fait perdre au patron une vente importante, faute d'un peu de patience, et d'efforts. L'ouvrier qui profite de l'absence ou de l'inattention du contre-maître pour allumer sa pipe, regarder dans la rue, ou flâner de mille autres manières! Celui qui travaille avec une lenteur calculée, bousille son ouvrage comme on dit, alors qu'il est censé faire de son mieux! Celui qui laisse gâcher les outils du patron au lieu de faire le petit effort qui aurait pu les maintenir en état! Tous ceux-là se rendent coupables d'injustice, privent le patron d'un profit légitime, le volent enfin.

Y songent-ils? Malheureusement non. Et encore moins à réparer le tort ainsi causé.

Pour eux, le patron, l'employeur, c'est l'adversaire, le riche, qu'il s'agit d'exploiter par tous les moyens.

L'erreur est profonde et terrible de conséquences.

Et d'abord tous les patrons, tous les employeurs ne sont pas des riches. Bien au contraire. Beaucoup d'entre eux s'imposent, pour joindre les deux bouts, des sacrifices devant lesquels reculeraient la plupart des ouvriers; d'autres, malgré des prodiges d'économie et de calcul, se voient souvent acculés à la ruine.

Dans ces revers de fortune, dans ces désastres entrent pour beaucoup les pertes occasionnées à l'industriel, au trafiquant par la nonchalance, la maladresse ou la mauvaise volonté de ses employés.

Et cependant la boutique ou le magasin fermé, ces derniers s'en vont le coeur léger, et sans l'ombre d'un remord, se replacer dans une autre boutique, ou un autre magasin, pour suivre les mêmes errements.

Et voici comment, au lieu d'être des collaborateurs qui s'aident de leur mieux, employés et patrons sont devenus des ennemis qui se font tort les uns aux autres. Et voici comment, malgré toutes les conquêtes de la science, malgré tous les développements industriels, la question sociale est devenue plus insoluble que jamais, et que l'homme, au lieu d'être resté un frère pour l'homme, est devenu un ennemi: *Homo homini lupus.*

Pour remonter la côte, pour atteindre les saines régions de la paix, il faut revenir au principe chrétien qui veut que chacun rende à chacun ce qui est dû. C'est à quoi s'attachent les apôtres qui, entrés dans la voie tracée par le grand pape Léon XIII, ont entrepris, non seulement de reconquérir le monde ouvrier, que de dangereux doctrinaires attiraient à eux, mais de rapprocher l'employé et l'employeur en montrant clairement à chacun son devoir.

La doctrine catholique est la seule pratique, la seule féconde, parce que, à côté des droits, elle ne manque jamais de placer les devoirs. Elle rappelle toujours et partout qu'on doit rendre à chacun tout ce qui lui est dû.

Les ouvriers, les salariés, n'ont pas le droit de l'oublier plus que les autres.

—*L'Action Catholique.*

TAUX AUGMENTES

Un cercle vicieux

Deux dépêches, publiées par les journaux d'hier, paraissent n'avoir guère créé plus d'impression que les plus banales nouvelles; et cependant elles méritent de donner lieu à quelques réflexions. L'une a trait à la compagnie de "Messageries canadiennes", à laquelle la commission des Chemins de fer vient d'accorder la permission d'élever ses taux de près de cinquante pour cent, (exactement de 45.94) dans l'est du Canada. L'autre fait écho aux bruits de grèves qui, si elles ont lieu, feront la rareté sur le marché du combustible, et augmenteront le prix du charbon d'au moins $1.50 la tonne.

Ces deux faits ne sont pas nouveaux. Leur coïncidence nous a cependant frappés, et nous a portés à nous demander si beaucoup feraient, à leur propos, les réflexions qu'ils comportent.

De ces réflexions, la principale est celle du cercle vicieux que s rappellent, et que l'on peut concréter dans l'exemple suivant: Baptiste gagne cinq piastres par jour, chez un marchand de farine, disons. Comme il ne peut boucler son budget avec cette somme, il demande à son patron une augmentation de salaire de cinq pour cent. Celui-ci la lui accorde, mais pour faire face à l'excédent de dépenses représenté par cette augmentation de salaire, il hausse de cinq pour cent le prix de ses marchandises. Et Baptiste se trouve devant la même situation qu'auparavant.

C'est le cercle vicieux.

Ce cercle vicieux n'est pas toujours perceptible. Ainsi nous avons entendu à maintes reprises des ouvriers répondre aux doléances du patron qui exposait les difficultés auxquelles l'acculaient les augmentations de salaire: Vous demanderez plus cher.

Très bien, mais ce *plus cher* finit toujours, après un détour plus ou moins long, par atteindre le consommateur, c'est-à-dire l'ouvrier comme les autres. Et tout est à recommencer.

Ainsi le choc en retour des augmentations de dépenses pour les compagnies de chemins de fer de messageries n'avait pas été prévu, nous en sommes certains, par le plus grand nombre. Qu'importe que les compagnies de chemins de fer ou de messageries augmentent leurs taux, nous ne voyageons pas, et nous ne faisons pas venir nos marchandises de l'extérieur, ont dit sans doute certains ouvriers.

Vous ne voyagez pas, soit; mais le marchand, ou son représentant, ou son agent voyage; mais les marchandises que vous n'importez pas, le marchand les importe. Et si cela lui coûte dix pour cent, ou vingt pour cent de plus pour se procurer sa marchandise, ou la placer, le marchand en demandera dix ou vingt pour cent de plus. Et lorsque cela coûtera 45.94 pour cent de plus pour faire venir des marchandises par messageries, le marchand qui les vendra en exigera 45.94 pour cent de plus et le coût de la vie en sera augmenté d'autant pour le consommateur, l'ouvrier comme les autres.

En somme, cette augmentation des salaires, cette augmentation des denrées n'aboutissent qu'à une chose: la dépréciation de l'argent monayé. Au lieu de dix piastres on en gagne quinze, on en gagne vingt, on en gagne trente; soit. Mais ce que l'on achetait autrefois pour dix piastres, on le paie aujourd'hui quinze, vingt ou trente piastres. Est-on plus avancé?

Non, l'expérience a assez duré pour que les plus indifférents commencent à ouvrir les yeux. Les conflits ne règlent rien, ils compliquent, aggravent et détruisent. La grève, dont on a usé et abusé depuis des mois, n'est qu'un remède d'exception qu'on a tort de mettre au rang des panacées. C'est l'entente qu'il faut lui substituer; l'entente sur la base indiquée par le Sauveur dans les plaines de Galilée, alors que la situation sociale était encore plus sombre qu'aujourd'hui: *Aimez-vous les uns les autres.*

Que les riches, que les puissants soient moins jouisseurs, moins égoïstes. Qu'ils cessent de faire converger tout vers leur propre satisfaction, vers leurs propres plaisirs; et la pensée que d'autres aiment aussi le bien-être et la jouissance et y ont droit tout autant qu'eux, les portera à se contenter de profits moins exorbitants que ceux grâce auxquels ils peuvent continuer de soutenir leur luxe, malgré la hausse constante du coût de la vie.

Que les pauvres, au lieu de jeter un oeil d'envie sur les prétendus heureux de la terre, et de laisser la haine prendre racine dans leur coeur, apprennent à se contenter de peu et à vivre selon leurs moyens. Ils y trouveront non seulement la paix de l'âme, mais la meilleure voie pour sortir de leur pauvreté; car ce sont les économes qui remplacent les riches que leurs extravagances ont ruinés; ce sont ceux qui ont assoupli, discipliné, durci leur volonté par des sacrifices longtemps renouvelés, qui finissent par dompter la fortune, et acquérir une honnête aisance, sinon la richesse.

Voilà ce à quoi il faut songer. Voilà le *ensuite...* qu'il ne faut pas perdre de vue.

—*L'Action Catholique.*

Entretien de la récolte

Si les bêtes à patates ne sont pas encore toutes tuées au moment où vous lisez ces lignes, ne retardez plus, appliquez le poison immédiatement. Puisque tout ce qui abime le feuillage nuit à la récolte, il faut prévenir par tous les moyens les insectes ou les maladies. Le vert de Paris et l'arséniate de plomb en mélange; (8 à 10 onces de vert de Paris et ¾ livre d'arséniate de plomb en poudre ou 1½ livre d'arséniate en pâte, dans 40 gallons d'eau), donnent de meilleurs résultats que l'un ou l'autre appliqué séparément. Comme le mildiou peut attaquer les plantes à tout moment après la première semaine de juillet, il est bon de faire la première application de bouillie bordelaise en même temps que le dernier traitement pour la bête à patates, et les deux peuvent être appliquées ensemble. La formule pour la bouillie bordelaise est la suivante: 6 livres de couperose bleue, 4 livres de chaux et 40 gallons d'eau. Le mildiou n'apparait pas tous les ans, mais on fait mieux cependant de se préparer tous les ans à son arrivée en pulvérisant. Nous avons constaté pendant trois ans, à Ottawa, une différence moyenne annuelle de 94 boisseaux par acre en faveur de la pulvérisation.

Tenez les tiges recouvertes de bouillie bordelaise à partir du moment où vous commencez à pulvériser en juillet, jusqu'à ce que les feuilles se fanent ou gèlent. Le nombre de pulvérisations à donner dépend de la saison. Quatre traitements pendant la saison devraient suffire pour tenir le feuillage constamment recouvert mais il se pourrait que même une seule pulvérisation sauve la récolte si elle est appliquée juste avant une infection. C'est avant que la maladie soit visible que l'on doit appliquer la bouillie bordelaise, pas après.

Les binages profonds en juillet peuvent faire plus de mal que de bien en détruisant les racines et en desséchant les quelques pouces supérieurs de la surface du sol où les tubercules se forment. Si les tiges ne se rejoignent pas encore et qu'il soit encore nécessaire de biner, faites des binages très peu profonds, juste assez pour conserver l'humidité. Parfois il vaut mieux renchausser les plantes surtout si la saison est humide et que le sol soit lourd. Dans les sols ouverts et sablonneux, la culture à plat donne généralement de meilleurs résultats en toutes sortes de saison.

Les binages sont très utiles en conservant l'humidité; les tubercules ne se développent pas dans un sol sec. Pendant les chaleurs de la mi-été, s'il fait sec, les tubercules ne grossissent guère, mais si l'on réussit pendant cette période à maintenir les plantes en état vigoureux, on sera amplement dédommagé de ses peines lorsque le sol deviendra humide et le temps plus frais, car les patates se développeront alors rapidement.

En Province

SAINTE-AMELIE

En voyant l'activité du comité formé récemment en vue du pique-nique, en constatant aussi le bon accueil que reçurent les dames chez presque tout le monde, personne ne se faisait illusion sur le succès qu'aurait la fête. Seul le temps pouvait nuire, mais toute crainte de ce côté-là se dissipa e matin du 24 juillet. Un ciel clair, une brise fraîche, annonçaient un temps idéal, et de fait nous l'avons eu toute la journée. Cela explique assez pourquoi il y a eu tant de monde à notre pique-nique.

Que chacun ait été satisfait des amusements, des courses, des repas servis avec tant de dévouement par les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie, cela va sans dire. A grands et petits, aux étrangers comme aux gens de la place, la journée a paru trop courte. Nous avons eu comme conséquence de l'affluence considérable et de l'entrain joyeux, une belle recette qui se chiffre à $276.80.

A tous ceux qui d'une manière au d'une autre ont aidé à former un si beau résultat, nous disons un bien sincère merci.

* * *

Mariages

Le 2 juillet. — M. Robert Spencer avec Mlle Nellie Brown. Garçons et filles d'honneur: M.Joseph Crossland et Mlle Marie James; M. Leo Callewaert et Mlle Cecilia James.

Le 22 juillet. — M. Conrad Therrien avec Mlle Hermine Archambault. Garçon et fille d'honneur: M. Amédée Therrien et Mle Alice Pinette.

Le 29 juillet. — M. Leger Davignon avec Mlle Marie-Jeanne McNeil. Garçon et fille d'honneur: M. Placide Bonin et Mlle Bernadette Davignon.

Olivier.

SOMERSET

Bravo! Somerset. Le voilà maintenant lancé dans la voie du progrès. C'est ainsi que l'on voit maintenant des enseignes dans les deux langues. Cela ne fait pas mal du tout; d'autres vont suivre.

* * *

Lundi soir, dans la salle de l'école, eût lieu la réunion des contribuables pour la nomination d'un commissaire d'école. Grâce à notre dévoue défenseur de nos droits ou privilèges, comme on voudra, par un entente aussi raisonnable que juste, l'accord fut parfait et justice fut donnée, comme d'habitude, à l'élément anglais en nommant un des leurs comme commissaire.

Nous ne voulons pas douter de la bonne foi de ces messieurs et aimons croire qu'il en sera toujours ainsi désormais. Pour la première fois on y parla bilingue. Il est vrai que ce ne fut qu'après réclamations de quelques grincheux qui ont le tort de ne pas comprendre plus l'anglais que l'allemand, mais nous espérons qu'à la prochaine réunion il en sera encore ainsi. Du reste, il y aura présent, cette fois, un autre combien plus grincheux.

* * *

On nous annonce le retour du Dr Galliot, amenant avec lui ses deux filles qui étaient en pension en France. Aussi le retour de T. Labossière, défenseur de la patrie.

Verdure.

LABROQUERIE

Monsieur le directeur
de la *Liberté*.

J'apprends par la voix des journaux et d'amis que les centres français d'Elie, de Bénard, d'Oakville et de Saint-Eustache sont envahis par les Mennonites et les Hutterites.

Ces centres qui, pendant plusieurs années ont été peuplés par des gens de notre foi et de notre race, sont aujourd'hui occupés en grande partie par des étrangers à cette même Eglise et à cette même race.

Qui a donc forcé, ou influencé, les Canadiens-français si bien installés dans ces centres français, proches du marché de Winnipeg, à céder leurs places à ces Mennonites? Serait-ce un des nôtres? Je n'ose le croire. Comment, pour l'amour de l'or et de l'argent, sacrifier les intérêts de son Eglise, de sa race, et j'ajouterai même de son pays!

Est-ce possible que les Canadiens-français, pour quelques bénéfices apparents, auraient consenti à quitter leurs belles fermes, leurs jolies habitations et dépendances d'Elie, de Bénard, d'Oakville et de Saint-Eustache, pour mettre à leurs places ces Russes Mennonites ou Hutterites. Je n'en puis croire la réalité.

Que sont devenus ces églises, ces écoles, et toutes ces oeuvres fondées par l'esprit religieux et patriotique des Canadiens-français venant pour la plupart de la vieille et bonne province de Québec?

Oui, je me demande, — nous nous demandons,—quel est *cet esprit malin* qui a induit les nôtres à vendre leurs si belles propriétés à ces vulgaires étrangers?

A mes chers compatriotes du Manitoba qui possèdent de belles fermes, qui sont bien établis dans nos centres français, de garder pour eux ce que les étrangers envient et sont prêts à payer de gros prix pour le leur enlever. C'est que ces gens-là pensent plus loin que leur nez.

Oui, mes chers amis, gardons pour nous et pour nos chers enfants, nos terres découvertes et arrosées de sueurs des nôtres.

Au lieu de vendre, achetons autour de nous et partout ailleurs où il y a de bonnes terres à vendre. Fortifions nos centres, serrons nos rangs autour du clocher de notre village, défendons nos écoles, nos oeuvres religieuses et patriotiques.

Ne nous laissons pas acheter; mais au contraire, achetons les autres. Imitons en cela nos frères de Québec et d'Ontario qui avancent toujours comme une vague dans le "pays" de ceux même qui hier encore les honoraient de leur mépris.

Hommes de foi catholique et de langue française, il faut avoir confiance en soi. Ce que nos pères et frères ont fait à Québec, en Ontario, dans les Provinces Maritimes, vous pouvez le faire ici, sur les bords de la rivière Rouge et ailleurs.

Ecoutons les conseils sages de notre digne archevêque, Mgr Béliveau, de nos vénérés curés et de tous les vrais patriotes qui travaillent pour l'Eglise de Dieu, la belle race française et notre cher beau et grand pays le Canada.

Arrière les spéculateurs qui ne pensent qu'à leurs bourses, qui ont pour seul motto: "Au diable les intérêts de mon pays, de mon Eglise et de ma race, pourvu que j'emplisse mon gousset!"

Gare aux pièges! A tous les vrais hommes de coeur de tenir fermes leurs positions dans la belle province de Manitoba.

Amédée Cléroux.

* * *

Terres à vendre

Je connais plusieurs bonnes terres à vendre à LaBroquerie: des terres bâties, d'autres qui ne le sont pas, aux prix variant de $10 à $20 l'acre, presque toutes à proximité du village, de la gare du chemin de fer, de la crêmerie, de l'église et des écoles.

On peut y cultiver tous les grains, bien qu'à proprement parler, le sol ne convienne guère au blé. Cependant il s'en cultive et avec succès. Mais qu'on vienne à LaBroquerie pour y élever des animaux et y faire de l'industrie laitière; et le succès attend le colon intelligent, travailleur et économe. L'eau y est très potable et le meilleur bois s'y trouve en quantité.

Plus de vingt terres s'y sont vendues cette année.

A tous ceux qui désirent venir s'établir à LaBroquerie, je leur offre gratis mes services. Dans le mois d'août je serai à votre disposition plus qu'en d'autre temps, car je suis en vacance.

Amédée Cléroux.

APPEL EN FAVEUR DE LA FRANCE

La guerre est terminée, les Alliés sont victorieux; l'ennemi a désarmé; la paix sera bientôt rétablie dans le monde entier; chacun retournera à son travail et à son occupation civile et par son labeur et son énergie se dévouera de son mieux à la prospérité de son pays natal ou de son pays d'adoption.

Les plaies de la terrible guerre mondiale ne sont cependant pas encore cicatrisées; les blessures se montrent encore partout et ont de la peine à se refermer; plusieurs contrées envahies auront de la difficulté à se relever et à se rétablir des suites de cette terrible dévastation meurtrière.

La France, notre ancienne mère-patrie, a été blessée dans ses plus belles provinces industrielles; plusieurs des villes et cités françaises veulent se relever de leurs cendres et ont fait appel au parrainage des villes et des riches du continent américain; nombreuses sont les sociétés américaines et canadiennes qui ont accepté d'aider ces centres de l'industrie et de la vitalité françaises à se relever.

Le Secours National et la Croix Rouge Française, société organisée et autorisée par le gouvernement du Manitoba, sous le nom de "*War Relief for France*", s'est aussi mise sur les rangs et a offert son parrainage au Comité Français; son offre a été chaleureusement acceptée, et sur la proposition de M. Gabriel Hanotaux, président du Comité France-Amérique, le village de *Beaurieux* a été choisi par le Secours National comme filleul; notre société s'est engagée à reconstruire ce village, situé au-dessous du Chemin des Dames, dans le Département de l'Aisne; vous avez entendu parler des luttes et des batailles qui ont eu lieu autour du Chemin des Dames à plusieurs reprises et pendant plusieurs mois de la guerre; ce point stratégique a été pris et repris par l'ennemi jusqu'au moment où il a dû lâcher prise et retourner sur ses pas jusque de l'autre côté du Rhin, d'où, espérons-le, il ne reviendra plus.

Beaurieux, qui est au centre de cette région désormais historique, comptait, avant la guerre, 600 habitants; aujourd'hui ce ne sont plus que ruines amoncelées; le maire de Beaurieux a pu évacuer la population du village avant l'entrée de l'ennemi.

A nous Canadiens, l'adoption de ce village nous est particulièrement agréable: ce village est la patrie d'un de ces explorateurs français qui naguère ont traversé et découvert le Canada d'autrefois: cet explorateur est le Père Marquette.

Au vu de ce qui précède, nous faisons un chaleureux appel qui, nous n'en doutons pas, sera accueilli par toute notre brave population de langue française, laquelle voudra contribuer de son obole au relèvement de ce village qui sera ainsi doublement le nôtre; rien ne contribuera plus à resserrer le lien existant déjà entre le Canada et Beaurieux, lieu de naissance de notre grand explorateur.

Notre objectif est de recueillir une somme de $20,000 pour la reconstruction du village de Beaurieux. Tous ceux qui voudront contribuer au relèvement de cet historique village pourront adresser leur obole au *Secours National et Croix Rouge Française (War Relief for France)*, Winnipeg.

Le Comité.

TRIBUNE LIBRE

La *Liberté* du 29 juillet offrait au public un article intitulé "Deux incidents". Le premier incident rappelait un fait passé à une école du Nord de la ville, où le Professeur Osborne, de l'Université, a été invité à prononcer un discours.

Permettez-moi d'attirer ici votre attention à ce sujet et de vous dire que l'auteur de cet article n'a pas été tout à fait bien renseigné: la partie concernant le président de l'Alliance Nationale est très véridique, mais celle à l'adresse du professeur l'est moins: la preuve, c'est que, non seulement il n'a pas empêché les Canadiens-français de parler leur belle langue, il les a même autorisé à le faire; il a, en maintes occasions, exprimé le regret de ne pas posséder le français; il a toujours fait preuve d'une grande impartialité envers tous; il avait toujours un bon mot pour les Canadiens-français.

Aucun n'a regretté le temps passé à son école; il me semble que ce serait injustice de notre part que de laisser croire au public que notre professeur mérite l'accusation à son adresse.

Je prie l'auteur de cet article de ne pas m'en tenir rancune. L'écrit semble prouver qu'il n'était pas témoin et que l'incident a été un peu exagéré par les narrateurs.

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, mais on ne doit dire que la vérité. Il est bien pénible de mériter une juste accusation, il est plus sensible encore d'être l'objet d'une fausse.

Un témoin canadien-français,
C.-C. C.

Note de la rédaction.—Après plus amples informations, nous apprenons qu'il s'agissait des élèves de langue anglaise. Tant mieux si le professeur en question est favorable au français. Espérons qu'il passera des paroles aux actes. Qu'on nous permette d'ajouter que plusieurs nous ont affirmé s'être joliment embêté à ces cours.

COLONISATION

Nous prions les cultivateurs qui auraient besoin de main d'oeuvre de s'adresser au Comité de Colonisation, 198, rue Auineau, Saint-Boniface.

Nous pourrions peut-être leur donner satisfaction. Tous les jours, des colons s'adressent à nous pour avoir de l'ouvrage sur les fermes en attendant de s'établir eux-mêmes.

Que ceux qui auraient besoin de couples ou d'hommes nous avertissent au plus tôt.

COMITE DE COLONISATION
"LaVERENDRYE",
198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole
LUNDI, LE 2 AOUT

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.24½
No 2 Nord déchargé	2.21½
No 3 Nord déchargé	2.17½
No 4 Nord déchargé	2.11½
No 5 Nord déchargé	1.99½
No 6 Nord déchargé	1.90½
Fourrage, déchargé	1.89
Track	2.24½
Rejeté No 1	2.14½
Rejeté No 2	2.11½
Rejeté No 3	2.06½
"Smutty" No 1	2.15½
"Smutty" No 2	2.12½
"Smutty" No 3	2.08½
"Tough" No 1	2.18½
"Tough" No 2	2.15½
"Tough" No 3	2.09½
"Screenings", La tonne	11.00
AVOINE	
2 C. W., déchargé	$ .87⅞
No 3 C. W.	.83⅜
Fourrage, Extra No 1	.83⅜
Fourrage 1	.82⅝
Fourrage 2	.79⅜
Track	.85⅞
ORGE	
No 3 C. W.	$1.36¾
No 4 C. W.	1.31¾
Rejeté	1.25¼
Fourrage	1.25¼
Track	1.32¼
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$6.00
No 2 C. W.	5.97
SEIGLE	
C. W.	$1.50

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 4 AOUT

"Steers."—	
Excellent	$11.00 à $12.00
Bons	$9.00 à $10.50
Moyens	$7.00 à $8.50
"Feeders" et "Stockers".—	
De choix. Lourds	$7.50 à $9.50
De choix. Légers	$6.00 à $7.50
Bons	$6.00 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$6.75 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
Taures.—	
Excellentes	$9.00 à $10.50
De choix	$6.75 à $8.00
Veaux.—	
Légers. De choix	$9.00 à $10.00
Lourds. De choix	$9.50 à $10.00
Cochons.—	
Choix	$23.50
Lourds	$19.50 à $20.50
Truies	$17.50 à $19.50
Légers	$19.00 à $21.00
"Stags"	$13.00 à $14.00
Moutons.—	
Agneaux	$9.00 à $12.50
Moutons	$7.50 à $9.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais. Aux expéditeurs	$ .44
Beurre.—	
Crêmerie. Au détailleur	$ .56
De ferme. Aux cultivateurs	$ .42
Légumes nouveaux.—	
Patates, la livre	$ .03
Navets, la livre	$ .03
Carottes, la livre	$ .06
Betteraves, la livre	$ .05
Oignons de Washington, la liv.	$ .08
Choux, la livre	$ .07
Petits pois verts, la livre	$ .05
Rhubarbe, la livre	$ .01½
Fèves	$ .07

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses. 4 sacs de 24 liv	5.65
Purity. Sac de 98 livres	5.35
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Houseold. Sac de 98 liv	5.35
Royal Household. 2 sacs de 49.	5.45
Royal Household. 4 sacs de 24.	5.55
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$3.40—$3.80

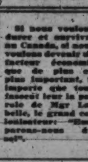
Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$40.00	$44.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No1	$24.00
"Red Top" No 2	$22.00
No 1 "Upland"	$22.00
No 2 "Upland"	$20.00
"Midland" No 1	$20.00
"Midland" No 2	$18.00

Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



LES LEGUMES FRAIS

Et le régime alimentaire

Ils sont encore peu nombreux les cultivateurs qui apprécient l'importance des légumes frais dans le régime alimentaire. Et cependant les légumes offrent 2 grands avantages: ils peuvent remplacer en partie la viande et le blé en ces temps pénibles, ils fournissent un mets sain, savoureux et appétissant et contiennent des substances minérales et autres, essentielles à la santé.

Pour économiser la viande et le pain. — Sans doute, les légumes et les fruits frais ne peuvent remplacer entièrement les aliments réguliers et plus substantiels, comme la viande, le lait, les oeufs, le fromage et le pain, car ils manquent généralement de protéine, (l'élément qui forme les tissus) et de gras, l'élément producteur de chaleur et d'énergie. Néanmoins beaucoup de ces fruits et de ces légumes permettent de ménager la viande et le pain, et il est vivement à désirer et même indispensable qu'ils soient employés de cete façon. Parmi les légumes qui peuvent être employés avantageusement pour remplacer la viande, il y a les fèves et les pois. Contrairement aux légumes en général, les fèves et les pois sont spécialement riches en protéine, mais il faut admettre que leur protéine n'a pas une valeur égale à celle de la viande pour l'alimentation humaine. Seuls ou en combinaisons, (soupes au lait et aux légumes, en potée, soufflé ou omelette) ils font des mets sains, savoureux et permettent d'effectuer une réduction de 25 pour cent sur les comptes de viande.

Les pommes de terre peuvent être employées avantageusement pour ménager le pain, et malgré la quantité assez faible de protéine qu'elles renferment, elles sont sur ce continent l'un des meilleurs succédanés des céréales. Un tubercule de quatre onces fournit approximativement autant de nourriture qu'une once de pain, quoique ce dernier soit un peu plus riche en protéine. Les pommes de terre se composent surtout de fécule, et comme elles sont très digestibles lorsqu'elles sont bien cuites, elles peuvent être employées pour fournir une grande partie de la chaleur et de l'énergie du corps. Au moyen de l'emploi des pommes de terre, on peut facilement retrancher 25 pour cent de la quantité de farine généralement employée sous forme de pain, gâteaux, biscuits, etc., sans que la famille en souffre aucunement. En les faisant bouillir ou rôtir dans eur pelure, on garde presque toute leur valeur nutritive; la peau extérieure et la pelure sous-jacente, sont beaucoup plus riches en protéine, et en éléments minéraux que le corps même de la pomme de terre, et fournissent dans le tubercule rôti (mais bien lavé) un aliment délicieux et nourrissant.

Le blé d'Inde en épis est également un légume très nourrissant et en même temps très appétissant. Il peut constituer le plat principal à un repas de la journée pendant plusieurs semaines de la saison. Les betteraves, panais, topinambours, carottes, possèdent tous également une bonne valeur nutritive.

Valeur hygiénique. — Nous avons dit quelques mots de la valeur alimentaire de quelques-uns des légumes les plus importants. Le rôle que jouent les légumes verts et frais dans le maintien de la santé a encore une plus grande valeur. Ces légumes contiennent certains sels et composés minéraux, tout aussi nécessaires à la vie que les aliments. Citons à ce propos une autorité anglaise éminente: "On considère qu'il est essentiel qu'un légume frais comme les choux, les choux-fleurs, les pommes de terre, la laitue ou d'autres salades (ou fruits) forment un mets égal à au moins un repas par jour. Les sels minéraux des légumes frais rendent le sang et l'urine plus alcalins, et leurs fibres stimulent les mouvements du canal alimentaire, provoquent la sécrétion intestinale et combattent les tendances à la constipation."

Frank T. Shutt,
Chimiste du Dominion.

LE NETTOYAGE DES CHAMPS DE GRAIN

Pour obtenir une meilleure semence

Le nettoyage des champs de grain, qui consiste à enlever tous les types étrangers ou non désirables, est une opération encore peu pratiquée. Le haut type modèle de pureté adopté pour le grain de semence distribué par les fermes expérimentales du Dominion, nous oblige parfois à nettoyer de très grands champs de vingt ou vingt-cinq acres de superficie, mais ce sont là des travaux que ne sauraient entreprendre les cultivateurs ou les producteurs ordinaires. Cependant même à cette époque où la main-d'oeuvre coûte si cher, beaucoup de cultivateurs qui comptent vendre leur récolte de grain en tout ou en partie comme semence, ne peuvent s'abstenir complètement de nettoyer au moins quelques-uns de leurs petits champs. Il est à peu près impossible de séparer l'orge du blé dans le grain battu, et tout à fait impossible de séparer l'orge de l'avoine. Mais dans un champ de blé ou d'avoine sur pied, il est facile, lorsque l'orge est épiée, d'enlever toutes les plantes de cette céréale pourvu, bien entendu, que la semence employée ne soit pas très mélangée.

Si les principaux champs cultivés sont trop grands pour pouvoir être nettoyés, ce qui est généralement le cas, les champs plus petits de multiplication, (qui généralement se composent d'un ou deux acres chacun) devraient au moins être examinés sérieusement deux ou trois fois, à intervalles d'une semaine ou plus, entre l'épiage et la moisson, et on enlèvera toutes les plantes d'autres espèces de grain et les plantes anormales de la variété qui a été semée.

Si la semence employée par le cultivateur était bien de la variété désirée, il serait généralement utile d'essayer de faire de la sélection. Il suffira d'éliminer tous les épis anormaux ou singuliers que l'on observe; en d'autres termes, le cultivateur examinera son champ avec le plus grand soin pour en enlever tout ce qui lui paraît anormal. C'est là une méthode beaucoup plus rapide et même meilleure sous certains rapports que le système laborieux qui consiste à trier, dans le champ même, les épis à conserver pour la semence.

En nettoyant ainsi tous les ans les petits champs spéciaux de graine pure que chaque producteur devrait avoir, on prend beaucoup moins de temps à cribler la récolte au tarare, on gaspille beaucoup moins de bonne semence et on a un grain beaucoup plus pur, dont on peut obtenir un prix plus élevé.

C'est une bonne chose que de trier à la main quelques boisseaux de grain de semence pendant l'hiver, mais ce travail ne dispense pas de la nécessité d'examiner avec le plus grand soin et parfois de nettoyer les petits champs pendant la mi-été.

Chas. E. Saunders,
Céréaliste du Dominion.

Quelle est la chose dont on peut dire que plus on lui en ôte, plus elle devient grande? — Un fossé.

DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

Détruire les mauvaises herbes, sans jachère d'été et sans plantes sarclées, voilà le problème qui se pose aux cultivateurs du centre de l'Alberta. La jachère d'été n'est pas pratique dans cette région, spécialement sur les sols de tourbe noire, parce que les façons culturales fréquentes dégagent trop d'azote et il en résulte que le grain ne se forme pas aussi bien ou ne mûrit pas aussitôt que si la pousse avait été moins luxuriante. Les plantes sarclées ne sont pas pratiques actuellement parce que la main-d'oeuvre coûte trop cher et qu'il faudra leur consacrer tous les ans une étendue relativement trop considérable.

—Dans ces conditions, le meilleur moyen de contrôler et de détruire les mauvaises herbes est de cultiver le chaume en automne pour provoquer la germination. Depuis 1908, nous avons souvent adopté le système de disquer immédiatement après la moissonneuse, et la terre qui, en 1907, produisait trente-trois pour cent de sa récolte totale sous forme de graines de mauvaises herbes ne produit aujourd'hui pas plus de cinq pour cent de mauvaises herbes; donc suppression de la jachère d'été et de la perte de récolte qu'elle entraîne. L'avantage de disquer immédiatement derrière la moissonneuse au lieu d'attendre que le grain soit mis en moyettes, c'est que tout le champ peut être disqué, et au moment où tout le grain est fauché, le disquage est terminé. Ce disquage a deux avantages; il fournit une couche meuble, peu profonde, où les mauvaises herbes germent à leur aise, et il prévient l'évaporation de l'humidité de la terre mise à nu par la coupe de la récolte. En labourant cette terre dès que la récolte est battue, et en faisant suivre avec un tasseur on peut, en une saison favorable, faire germer une deuxième récolte de mauvaises herbes. Le tasseur fait le travail le plus utile s'il est employé immédiatement après la charrue, par l'effet qu'il exerce sur la terre et en conservant l'humidité; sur les sols lourds et argileux il laisse la terre en bon état pour la germination des graines de mauvaises herbes.

Un labour d'automne doit toujours avoir au moins six pouces de profondeur. On sera amplement dédommagé par la récolte du surplus de frais qu'un labour profond aura coûté.

Lorsqu'on laboure le gazon en automne, il est bon de faire ce travail aussitôt que possible, de préférence vers la fin d'août ou au commencement de septembre. Six chevaux tireront une charrue à deux socs de quatorze pouces dans ce genre de sol, et si l'on a soin de tourner les tranches de terre à une profondeur d'au moins six pouces, de tasser, de disquer et de herser à la herse traînante, en faisant ce tassage tous les jours et les autres façons dans la semaine qui suit le retournement du gazon. Cette culture aura le même effet qu'une jachère d'été partielle et elle permettra une récolte maximum dans les districts de terre noire.

G.-H. HUTTON,
Régisseur, station expérimentale de Lacombe, Alta.

ALIMENTATION DES VACHES LAITIERES

C'est lorsque la vache est tarie que l'on doit commencer à augmenter sa ration pour la préparer à la période de lactation. Une vache maigre au vêlage est en mauvais état pour donner du lait avantageusement. Elle ne peut non plus produire un veau sain et vigoureux. Accordez à la vache un repos d'au moins quatre à dix semaines avant le vêlage. Rien ne vaut mieux pour la préparer à la lactation qu'un bon pâturage avec ou sans grain, suivant l'état de la bête. Une livre de grain pendant la période de repos vaut au moins trois livres de grain données après que la vache a vêlé. Si le pacage est pauvre, donnez à la vache au repos des fourrages verts ou de l'ensilage, et une ration de grain composée en parties égales de l'une des deux moulées suivantes: son, avoine moulue, orge moulue, criblures moulues. Si la vache est maigre, donnez de quatre à sept livres par jour, même si le pacage est bon. Si la vache est maigre mais en bon état de chair, et si le pacage est bon, inutile de donner du grain.

Alimentation au vêlage. — Il faut nourrir la vache au vêlage avec un soin spécial. L'alimentation doit varier suivant l'individualité de l'animal. Assurez-vous que les intestins fonctionnent bien. La constipation à cette époque peut provoquer la fièvre du lait; d'autre part, le relâchement affaiblit beaucoup. Après le vêlage, donnez une boisson tiède contenant une poignée de graine de lin moulue. Laissez la bête bien reposer pendant douze heures, puis donnez-lui une pâtée chaude de son et deux autres pâtées de son le lendemain. Tenez-la à l'intérieur pendant trois jours en lui donnant une quantité limitée de fourrage vert ou de bon foin. Tirez un peu de lait trois ou quatre fois par jour. Ne trayez jamais à sec avant le troisième jour, car en ce faisant vous pourriez causer la fièvre du ait. Le quatrième jour, la vache peut être mise au pâturage, mais il est généralement bon de fournir une ration de grain composée de parties égales de son et d'avoine. A moins que les pacages ne soient bons, il faut continuer cette ration de grain et même l'enrichir avec une farine plus concentrée.

Alimentation de la vache fraîche vêlée. — La vache qui pèse 1,000 livres exige l'équivalent de 40 livres d'herbe mélangée de pâturage, ou 10 livres de foin de trèfle, et de paille d'avoine pour le maintien des fonctions vitales. Il faut y ajouter une quantité d'aliments suffisante pour fournir de l'énergie et fabriquer le lait. On voit donc qu'une vache laitière mal nourrie ne peut pas donner grand'chose. D'autre part une alimentation généreuse est toujours suivie d'une forte production et le lait revient moins cher, par gallon.

Règle générale, c'est le lait qui est produit pendant l'été sur un bon pâturage qui revient le moins cher. Il est donc essentiel d'entretenir le pâturage en bon état. Ne laissez pas les bêtes paître trop tôt ou si ras que le pacage ne puisse résister à la sécheresse. Si vous n'avez pas assez de pâturage permanent, servez-vous des grains semés au printemps et à l'automne comme supplément. Le seigle d'automne peut servir de pâturage d'automne et de printemps. Les pâturages annuels comme l'avoine ou l'orge, semés épais, ou un mélange d'avoine, d'orge et de blé font un excellent pacage d'été. Avec le manque de main-d'oeuvre actuel, il est probable que ces plantes annuelles à pâturage seront plus économiques que les plantes fourragères qui doivent être coupées et rentrées à l'étable. Cependant certaines plantes fourragères comme les pois et l'avoine, semées à différentes dates, le regain de trèfle, maïs ou navets d'automne donnés avec leurs tiges, remplacent très bien le pâturage. L'ensilage provenant de maïs ou de pois et d'avoine est également un succédané bon et peu cher.

Quels que soient les gros fourrages employés, la majorité des bons laitiers donnent généralement une ration de grain pendant l'été. Un mélange de son et d'avoine en parties égales, auquel on ajoute 10 pour cent de pois moulus ou un autre grain concentré, donne d'excellents résultats.

E.-S. ARCHIBALD,
Eleveur du Dominion.

LES MOUTONS EN AUTOMNE POUR LES MOUTONS

L'époque du sevrage est une des périodes les plus critiques dans le développement des agneaux. Les agneaux qui sont bien nourris se forment plus tôt et atteignent un plus grand développement. Un bon système est d'avoir un petit enclos d'un ou deux acres, de préférence près des bâtiments de la ferme pour les agneaux. On peut semer sur ce champ une herbe cultivée comme le brome ou le ray-grass et se servir du regain comme pâturage. Dans ce cas, il est nécessaire de faucher le foin de bonne heure pour que le regain puisse donner un bon pacage. Si les agneaux ont en outre un peu d'avoine mûre non récoltée, qu'ils peuvent manger sur place, ils profiteront bien.

Une parcelle de navette est aussi très utile, car elle fournit une grosse quantité de fourrage succulent. On peut faire pâturer cette navette sur place ou la couper tous les jours. Les deux méthodes ont été essayées à la station de Scott la saison dernière. Une parcelle de navette Essex a donné, dans la saison sèche 1917, en une seule coupe, 7 tonnes 1,840 livres à l'acre de fourrage vert.

PORCS.—Pour les porcs d'automne, les porcs à demi-développés et les truies portières, un pacage d'automne est nécessaire pour réduire les frais d'alimentation. La navette donne une abondance de fourrage pendant les premiers mois d'automne. Sur les sols légers, le brome vient en aide vers la fin de la saison et le seigle semé tôt en automne fournit un pâturage à la fin de l'automne. Les trois plantes peuvent être cultivées dans un même petit champ. Une petite parcelle d'avoine et de pois mûrs préparera vite les jeunes porcs à l'arrivée des temps froids. L'avoine choisie pour cet emploi doit être une variété à paille courte et on devra employer beaucoup de grain pour obtenir une levée épaisse. L'époque des semailles du grain dépendra du moment où l'on a besoin de pâturage; on sème généralement vers la fin de mai ou au commencement de juin.

M.-J. TINLINE,
Régisseur intérimaire de la station expérimentale de Scott, Sask.

TRAITEMENT DE LA JACHERE

Pour prévenir le balayage du sol

La mobilité du sol est un défaut qui s'aggrave de plus en plus avec la culture dans certains districts du sud de l'Alberta et du sud-est de la Saskatchewan. Le gazon vierge qui vient d'être labouré contient assez de fibres de racines dans le sol pour résister à l'action du vent, mais ces fibres disparaissent peu à peu, la texture mécanique du sol se modifie, et celui-ci se laisse enlever par le vent. Malheureusement, ce sont les jachères d'été les mieux entretenues qui souffrent le plus; les sols labourés à l'automne et au printemps se déplacent parfois, mais jamais autant que la jachère. Quels moyens peut-on employer pour prévenir cet inconvénient? Voilà une question qui mérite d'être sérieusement étudiée par tous ceux qui cultivent dans les régions visitées par les vents "Chinook". Nous soumettons les recommandations suivantes, dans l'espoir qu'elles seront utiles.

Sur la plupart des sols cultivés, c'est le disque qui cause une grande partie du mal et il conviendrait de restreindre son emploi. L'objet principal du disque est de pulvériser le sol, et s'il est employé pendant l'été pour détruire les mauvaises herbes sur une jachère labourée, il produit une poussière trop fine. Comme l'objet principal de la jachère d'été est de conserver l'humidité du sol, il est essentiel que l'on ne laisse pousser pendant la saison aucune sorte de végétaux qui absorberaient l'eau du ciel. On doit choisir pour cela un instrument qui ne pulvérise ou ne divise pas la surface plus qu'il n'est absolument nécessaire. Un cultivateur à quatre chevaux, à pieds de canard, et à lames extra larges est le meilleur instrument qui existe sur le marché.

Pour prévenir la pousse des mauvaises herbes, etc., avant le labourage, une très bonne méthode est de traiter la jachère au disque double, immédiatement après que les semailles sont finies au printemps, et pendant que les mauvaises herbes n'ont qu'un pouce ou à peu près de hauteur. C'est le *seul moment* où l'on peut se servir du disque sans danger sur la jachère d'été.

Une précaution simple et peu coûteuse qui réduit souvent la mobilité du sol de la jachère, en hiver et au commencement du printemps, est de herser le champ en question pendant une période pluvieuse, à l'époque de la moisson. Si on le fait pendant que la surface de la terre est humide — juste assez sèche après une pluie de façon à ne pas être dans un état trop boueux — les herses laissent la surface dans un état granuleux ou légèrement motteux, et celle-ci n'a aucune tendance à devenir poudreuse sous l'effet de la gelée.

Dans les districts où la mobilité du sol est excessive, le système suivant est à recommander: On sème environ un demi-boisseau à l'acre d'avoine ou d'orge sur la jachère, vers le 1er septembre. Ceci forme une végétation qui retient la surface du sol et prévient les tourbillons de poussière, au moins jusqu'à l'époque des semailles au printemps. Cette végétation ne survit pas à l'hiver. Au printemps, on sème le blé aussitôt que possible, mais sans travailler le sol avant d'employer le semoir. La seule objection contre ce système, c'est qu'il emploie une certaine quantité d'humidité qui devrait être conservée. Mais dans les localités qui ne sont pas trop sèches, il réduit à tel point la mobilité du sol que l'on peut avoir raison de faire ce compromis et de sacrifier l'humidité nécessaire pour faire pousser cet te plante-abri d'automne.

W. H. Fairfield,
Régisseur de la station expérimentale de Lethbridge, Alta.

HOMESTEADS DETENUS PAR DES ETRANGERS

Les agents des terres fédérales doivent faire bientôt un relevé des terres détenues par des étrangers et autres sous le régime d'inscription de homestead, afin de vérifier si tous les droits ont été dûment acquittés; l'intention est d'annuler les titres de ceux qui sont en défaut afin de pouvoir ouvrir ces terres aux soldats de retour qui désireraient aller s'y établir, d'après un rapport récent publié par la Commission d'établissement des soldats.

Ces nouvelles mesures sont le résultat de conférences tenues entre le département de l'Intérieur et ladite Commission. On a aussi décidé de faire un relevé des terres détenues en réserves temporaires qui pourraient être aujourd'hui discontinuées.

La Commission d'établissement des soldats doit s'occuper immédiatement d'obtenir la coopération des municipalités afin d'avoir de sources locales toute l'information voulue concernant les terres de la catégorie mentionnée. Dès qu'ils auront reçu une déclaration d'un fonctionnaire de la Commission, corroborée par deux voisins, ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, corroborée par un voisin instruit des faits, appuyant la prétention que les droits sont en défaut, les agents des terres fédérales institueront sur ce des procédures en annulation. Si l'intimé oppose une défense, l'agent fera une enquête. Les terres dont l'inscription est ainsi annulée seront ouvertes aux soldats seulement.

LES EVENEMENTS

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE AURAIENT OFFERT LA PAIX AUX ALLEMANDS EN 1917

Cette offre aurait été faite par l'entremise du nonce papal à Munich. — Une déclaration de Mathias Erzberger. — Ce qu'en dit M. Ribot.

Berlin, 29. — Des ouvertures de paix furent faites à l'Allemagne par la Grande-Bretagne et la France, par l'entremise du Vatican, au mois d'août 1917, d'après une déclaration faite par Mathias Erzberger, ancien ministre des Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale, hier. Ces ouvertures, ajouta-t-il, furent rejetées par l'Allemagne.

Sgnor Pacelli, nonce papal à Munich, le 2[illegible] août 1917, envoya une note au chancelier impérial Michaelis, incluant un télégramme du ministre anglais au Vatican, au secrétaire d'Etat papal, et auquel le gouvernement français avait donné son assentiment.

La note anglaise, expliqua Herr Erzberger, demandait l'assurance de l'indépendance belge et une indemnité pour la Belgique et demandait quelles garanties pouvait donner l'Allemagne.

Le chancelier Michaelis ne répondit pas à cette note durant quatre semaines; plus tard, le 24 septembre, il répondit que la situation ne permettait pas encore de donner une telle déclaration.

Herr Erzberger a promis de faire d'autres déclarations sensationnelles.

Déclarations de M. Ribot

Paris, 29. — "C'est défigurer la vérité", dit Alexandre Ribot, en discutant la récente déclaration de Mathias Erzberger, ministre des Finances allemand, disant que la France et l'Angleterre avaient fait des propositions de paix à l'Allemagne par l'entremise du Vatican en 1917, et que l'Allemagne avait rejetées.

M. Ribot, qui était premier ministre de France et ministre des Affaires étrangères à cette date, fit cette déclaration à Marcel Hutin, de l' "Echo de Paris". L'ancien premier ministre expliqua l'incident comme suit: "Le pape Benoit, en 1917, suggérait des propositions qui pouvaient servir comme base de négociations avec l'Allemagne. La France et la Grande-Bretagne avaient décidé de refuser cette offre. L'accusé de réception que l'on fit au pape fut très courtois mais pas plus. Le ministre britannique au Vatican en son propre nom, montra que ces propositions ne fournissaient pas des garanties suffisantes pour la Belgique. Le cardinal Gasparri, le secrétaire d'Etat papal, saisit cette occasion pour télégraphier à l'Allemagne et demander des explications au sujet de la Belgique. C'était une tentative de commencer les négociations, mais le gouvernement britannique coupa court et le ministre anglais cessa la discussion.

"J'ai tout simplement dit au gouvernement britannique: "Ne vous laissez pas prendre à des négociations indirectes comme celles-là, et l'affaire finit là."

Les traitres de Laon sont condamnés

Paris, 29. — Les sentences ont été rendues dans les cas "des traitres de Laon" après un procès de plus de 60 jours. Sur les 28 personnes accusées, huit furent condamnées à mort, dont deux sont des femmes, trois autres furent condamnées à mort par coutumace, six furent acquittées et les autres furent condamnées à passer de un à vingt ans en prison.

L'accusation qui pesait sur eux était d'avoir dénoncé les patriotes aux autorités allemandes pendant l'occupation de Laon. Dans plusieurs cas ces traitres dénoncèrent les soldats cachés qui avaient échappé aux Allemands avec le résultat que plusieurs de ces soldats furent exécutés.

Une grève monstre à Chicago

Chicago, 29. — Quinze mille employés de tramways ont déclaré la grève à quatre heures ce matin à Chicago afin d'avoir des gages plus élevés. Tout le service des tramways se trouve complètement paralysé.

Les compagnies ne tentèrent pas de faire circuler leurs chars et les ouvriers se rendirent à leur ouvrage dans les chars à vapeur, les autos et autres véhicules. A une grande assemblée tenue hier soir, les employés décidèrent de déclarer la grève ce matin.

Les employés demandent 85 sous de l'heure ,soit une augmentation de 77 pour cent sur les salaires actuels. Ils demandent aussi la journée de huit heures et temps et demi pour le travail de surplus.

Miracle à Sainte-Anne de Beaupré

Montréal, 29. — Mlle Bernadette Vallier, une jeune fille demeurant dans le quartier St-Henri, a recouvré le pouvoir de marcher à Ste-Anne de Beaupré samedi après avoir été privée de l'usage de ses jambes pendant 16 ans.

Le fait a créé une profonde impression chez ceux qui étaient présents et parmi eux se trouvaient un journaliste de Toronto, M. John Walsh, qui lorsque interviewé, hier soir, déclare qu'il vit la jeune fille marcher sans l'aide de ses béquilles, souriante et heureuse de la faveur que la bonne sainte Anne lui avait faite.

Elle fut emportée dans l'église par ses parents et elle en sortit sans l'aide de personne, voilà ce que déclare M. Walsh qui dit que selon lui la cure est vraiment miraculeuse.

La jeune fille marchait avec un peu de raideur comme un enfant qui fait ses premiers pas, dit M. Walsh, dont le témoignage est corroboré par son fils qui était avec lui au moment du miracle.

M. John Walsh, qui demeure au No 221 avenue Nairn, Toronto ,fait partie du personnel du "Daily Press", de Toronto.

La vérité sur les massacres

Berlin, 29. — Ce qui est décrit comme la "vérité' 'au sujet des massacres en Arménie est révélé au public allemand par le "Tageblatt" qui publie certains extraits d'un livre écrit par le ministre des Affaires étrangères, M. Johann Lepsius, et basé sur des documents diplomatiques.

L'écrivain démontre que le comité turc de l'union et du progrès décida délibérément de réaliser les idées nationales en assimilant ou en détruisant les Arméniens qui sont au nombre d'un million 850 milles en Turquie.

Il décrit l'arrestation de 600 chefs arméniens en avril 1916 et la façon dont les jeunes Turcs provoquèrent la rebellion arménienne afin de se donner un prétexte.

M. Lepsius réfute les accusations disant que l'Allemagne favorisa ces crimes ou que les chefs allemands incitèrent les Turcs à les commettre et déclare que l'ambassade allemande était dans l'impuissance d'agir.

M. Théodore Wolff, rédacteur en chef du "Tageblatt", parlant de ce livre, fait mention de la déportation des sans-travail belges et dit que sur 56,000 qui furent déportés et traités en esclaves, 1,500 périrent en deux mois.

Le gouvernement d'Union et le "Globe"

Toronto, 30. — Le "Globe" répond aux paroles de M. Rowell au sujet de l'affirmation du journal que ce dernier avait "reviré son capot":

"Le gouvernement d'union fut formé avec l'espoir d'obtenir l'unité nationale afin de gagner la guerre. Il n'y eut pas d'autres raisons à ce que des millions de libéraux au Canada se tournèrent contre Sir Wilfrid Laurier et les candidats de l'opposition aux élections de 1917. Si l'on avait dit à ces électeurs que derrière cette proposition de former un gouvernement temporaire d'union dans le but de gagner la guerre, il y avait le projet de détruire le parti libéral et de conduire les libéraux unionistes à former un parti permanent dominé par les politiciens conservateurs, le résultat des élections en 1917 aurait peut-être été fort différent de ce qu'il a été."

Après avoir parlé de l'idée du premier ministre de créer un parti unioniste permanent avec l'aide de M. Rowell, le "Globe" dit en parlant des libéraux-unionistes, dans le cabinet:

"A la suite de cette décision ils se détachent complètement du parti libéral et s'ils sont sincères ils ne peuvent se mêler dorénavant du programme et de l'organisation du parti libéral.' '

"Il ne peut y avoir qu'une seule réponse si les alternatives sont la création d'un gouvernement unioniste permanent dominé par les conservateurs [illegible] la politique tarifaire conservatrice ou une élection générale immédiate, ce serait que peu de libéraux-unionistes en Ontario ne préféreraient point voir l'atmosphère politique éclairci par une élection."

Discussion du traité de paix

Paris, 31. — Le premier ministre Clemenceau, accompagné du capitaine André Tardieu, a assisté hier à l'assemblée du comité de la Chambre des députés qui s'occupe du traité de paix. Il a donné par écrit des réponses aux questions formulées par le comité au sujet de la rive gauche du Rhin.

Le capitaine Tardieu a lu les réponses, après quoi il y eut discussion animée, M. Clemenceau expliquant les réponses. Il rappela que le gouvernement avait présenté un mémoire à la conférence de la paix faisant valoir les raisons pourquoi la France voulait détenir la rive gauche du Rhin.

Le document présenté le 27 février fut discuté jusqu'à la fin de mars. A cette date le gouvernement français, d'accord avec les Alliés, combina différents systèmes militaires qui assuraient pleinement la sécurité de la France et, considérés l'un dans l'autre, étaient équivalents à l'occupation des fortifications.

Ces mesures furent acceptées par la conférence de la paix et insérées dans le traité de paix. Plus tard vinrent les traités avec l'Angleterre et les Etats-Unis, garantissant une aide militaire immédiate et illimitée.

Le premier ministre et le capitaine Tardieu, répondant à diverses objections concernant la rapidité d'une mobilisation possible allemande et l'éloignement du secours des alliés, firent remarquer qu'il était impossible d'admettre qu'une armée réduite à 100,000 soldats pourrait, même en face de l'indifférence du monde en général et de la France en particulier, être portée à plusieurs millions d'hommes armée et équipés, prêts pour la guerre. Les conversations avec M. Clemenceau durèrent trois heures.

L'Autiche a sept jours de grâce

Paris, 31. — Sept jours de grâce ont été accordés à l'Autriche pour se décider à accepter ou à refuser les conditions de paix. Le 6 août sera le dernier jour où les représentants autrichiens pourront soumettre le résultat de leurs enquêtes. Ceci fut décidé hier soir par le conseil suprême.

Le conseil a aussi décidé d'ignorer von Bethmann-Hollwegg demandant de subir un procès à la place de l'ex-empereur Guillaume. Une commission d'experts sera aussi nommée afin de répartir le contrôle des valeurs allemandes, les chemins de fer autrichiens et bulgares. Les clauses économiques du traité bulgare, dont on a de fait complété la rédaction, à l'exception de la définition des frontières de la Bulgarie, furent approuvées.

Le conseil approuva aussi le rapport de la commission spéciale des postes qui permet à toutes les contrées alliées de rétablir le serivce des postes avec l'Allemagne sous les conditions que ces contrées voudront imposer.

La première femme élue en Saskatchewan

Kamsack, Sask., 30. — Mme M. C. Ramsand a été élue à la Législature provinciale pour le comité de Pelly, hier, par une majorité de 282. Il y a encore le résultat de dix bureaux de votation à connaitre, mais on dit que sa majorité sera augmentée.

C'est la première femme élue à l'Assemblée Législative de la Saskatchewan. Son adversaire était un M. Whelan, soldat de retour du front qui se présentait comme candidat indépendant. Cette élection avait été rendue nécessaire par la mort de MM. C. Ramsland, le mari de la femme élue hier.

Une concession plus qu'ordinaire

Montréal, 31. — On parle assez discrètement, dans les cercles politiques de Montréal, parmi les gens initiés aux secrets des partis ou qui prétendent l'être, d'une réunion qui aurait été tenue, lors du passage de M. Borden, à Montréal, samedi dernier, dans les bureaux des ministres fédéraux, à l'hôtel des postes, au cours de l'avant-midi.

Plusieurs chefs politiques qui sont ou se croient importants y ont assisté et on a agité, paraît-il, de nouveau, la question de rallier Canadiens-français et Anglo-Canadiens du pays autour du même ministère, le grand ministère unioniste Borden-Gouin. Car il paraît, dit toujours la même source d'informations, que M. Gouin aurait décidé d'en être, si...

Ce *si* comporte de nombreuses conditions: la première et la plus importante serait que M. Borden disposât à tout jamais de la question des langues au Canada en faisant amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, aux Communes, au Sénat et à Londres, de façon à faire reconnaitre très clairement et sans aucune équivoque le status du français dans toutes les provinces du pays.

Or donc, M. Gouin, dit toujours la rumeur, aurait laissé entendre nettement à M. Borden, lors de leurs entrevues à la Pointe-à-Pic, Malbaie, la semaine dernière, qu'il serait disposé à entrer dans le ministère avec quelques-uns de ses collègues libéraux reconnus par tout le Québec, à la condition expresse que M. Borden fit disparaitre à tout jamais la grande cause de mésentente entre les deux principales races qui habitent le pays.

M. Borden, dit encore la rumeur, aurait consenti à cette condition; il ferait ces jours-ci une déclaration explicite en ce sens, formulant tout un nouveau programme, soit dans une lettre à M. Gouin, soit dans un de ses nombreux messages au public. Cette promesse solennelle une fois faite, M. Gouin entrerait tout de suite dans le ministère, avec MM. Lemieux et Béland, ce qui ferait trois ministres libéraux canadiens-français; d'autre part, M. Blondin et une couple d'autres ministres conservateurs canadiens-français, ajouteraient au nombre des ministres québécois. De ces six ministres du Québec, deux ou trois seraient ministres sans portefeuille.

L'accord ainsi fait, le nouveau ministère se rallierait l'appui de toute ou presque toute la députation canadienne-française libérale et celle des meilleurs éléments anglo-irlando-écossais aux Communes, laissant dans l'opposition un groupe orangiste et quelques protestataires du *ginger group*.

Il y a bien la presse unioniste anglo-canadienne qui n'est pas toute de l'avis du *Star* de Montréal qui veut pour ses fins un rapprochement entre Anglo-Canadiens et Canadiens-français, pour l'heure, la presse orangiste, le groupe orangiste et le sénat, dont le gouvernement Borden présent et futur aurait quelque misère à disposer la majorité en faveur de pareil amendement à la constitution canadienne; il y a bien aussi différentes autres objections de fait à pareil "grand ministère", mais la rumeur n'en tient pas compte, elle affirme que tout est presque conclu. *Presque*...

Shakespeare a parlé quelque part du songe d'une nuit d'été '*A Mid Summer's Night Dream*'. La rumeur politique paraît, elle aussi, avoir eu son rêve, ces dernières nuits chaudes.

Nous donnons la rumeur pour ce qu'elle vaut.

Au congrès d'Amsterdam

Amsterdam, 1. — L'assemblée préliminaire du congrès international des unions ouvrières a eu lieu hier. Elle a prêté à une série d'accusations portées contre les ouvriers allemands et leur attitude durant la guerre par les délégués français, belges, américains et anglais. Le débat a été vif. Le but de cette réunion était de finir le travail préparatoire et de voir à l'organisation du congrès. Avant la discussion, les délégués belges ont déclaré qu'ils avaient un mandat pour parler au nom des travailleurs belges. M. Mertens a fait une charge, déclarant que les ouvriers allemands syndiqués en unions internationales n'avaient point protesté contre les autorités militaires qui ont déporté les Belges. Carl Rudolph Legien, président de la fédération des ouvriers allemands, a défendu la politique des ouvriers syndiqués. Il a dit leur attitude complètement correcte. Leur position, affirma-t-il, les a empêchés de protester auprès du gouvernement. Legien a ajouté qu'ils étaient sous l'impression de faire une guerre défensive. "Nous avons fait ce que nous pensions pouvoir aider les Belges. Au lieu de protester publiquement, nous avons usé de notre influence auprès du gouvernement et nous lui avons demandé des améliorations." L'impression générale est que la déclaration de Liegen constitue une apologie.

Samuel Gompers, président de la fédération américaine du travail, a parlé après Liegen. Il lui a rappelé qu'il avait excusé dans un discours le coulage du "Lusitania". M. Gompers a déclaré que les Allemands devaient excuser leur conduite pendant la guerre non seulement auprès de la Belgique, mais aussi auprès de tous les travailleurs unis en organisations internationales. Le chef ouvrier américain a mis en lumière une lettre qu'il avait envoyée à Liegen avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, lettre dans laquelle il demandait à Liegen de protester contre le crime du "Lusitania". Cette lettre était remise à Bernstorff lors de son rappel. Liegen a nié avoir reçu cette lettre accusatrice.

A la fin de cette longue séance, Herr Sassenbach, socialiste allemand, a présenté une résolution contenant une déclaration pour expliquer l'attitude des ouvriers allemands. Cette résolution a été soumise à un comité et l'on prendra le vote aujourd'hui.

En voici la teneur:

"Les unions ouvrières allemandes ont toujours admis que l'Allemagne avait tort d'agir comme elle l'a fait à l'égard de la Belgique. Elles ont toujours condamné les atrocités. L'occupation de la Belgique et la déportation des Belges n'ont pas été accomplie avec le consentement des ouvriers. En autant qu'il l'ont pu, ils ont combattu cette politique."

L'attitude des ouvriers durant la guerre a été dictée par la position de l'Allemagne. Ils étaient convaincus que l'Allemagne faisait une guerre défensive;. c'était là l'opinion de tous les Allemands, dont les socialistes indépendants. Les ouvriers allemands ont toujours été opposés à la guerre et aux armements. Jamais ils n'ont n'ont donné leur assentiment à l'impérialisme du gouvernement. Si, au début de la guerre ils avaient su ce qu'ils connaissent maintenant, depuis ils n'avaient été leurrés et trompés, l'attiude des ouvriers eût été toute autre. Si les travailleurs et leurs chefs avaient su que la guerre était une guerre aggressive, ils auraient fait tout en leur pouvoir pour empêcher la guerre. Les travailleurs allemands conçoivent que les ouvriers des autres pays ne peuvent approuver la conduite des Allemands mais leurs actions ont été commandées par la lutte de toute la nation."

On a beaucoup fait, continue la résolution, parce que l'on croyait que le droit était du côté de l'Allemagne, actions qui n'auraient pas été accomplies à la lumière qui s'est faite depuis lors. Les ouvriers allemands ont essayé au début de la guerre de faire leur devoir sans nuire aux classes ouvrières des autres contrées et sans forfaire à leurs obligations nationales.

NOIRS ET BLANCS SONT AUX PRISES DANS UNE SANGLANTE ET RUDE BATAILLE A CHICAGO

Nègres et blancs en viennent aux mains dans de sanglants combats. — Une trentaine de tués et des centaines de blessés.

Chicago, 29. — Quatre autres victimes des combats dans les questiers nègres de Chicago ont été trouvées de bonne heure aujourd'hui, ce qui porte le nombre des morts à 10. Des personnes qui sont passées dans les rues au temps des batailles placent le nombre des morts à 25 et celui des blessés à 500, mais la police n'a pu encore réussir à confirmer ou nier cette assertion.

Chicago, 29. — Quatre mille soldats armés et équipés se tenaient prêts à réprimer les émeutes de race qui depuis quelques jours ont cours dans la zone des noirs sur le côté sud de la ville et qui ont eu pour résultat la mort d'une vingtaine de personnes dont un constable noir, et des blessures sérieuses, dans bien des cas fatales, à une centaine d'autres personnes.

Cent mille nègres et cent mille blancs se sont battus dans les rues et ruelles. Les coups de pistolet faisaient feu partout, les patrouilles passaient à la course, les constables à cheval se lançaient au galop sur les boulevards, les femmes et enfants blessés criaient à se désâmer tandis que les hommes, avec poignards, bâtons et poings, s'entretuaient.

Les émeutes ont commencé dimanche soir lorsqu'un noir sur un radeau dériva sur une partie de la grève dont se servaient des blancs. Le malheureux fut immédiatement lapidé et noyé. Les émeutes reprirent et le maire Thompson demanda au gouverneur d'envoyer les troupes. A leur arrivée la police avait débarrassé les rues et était occupée à ramasser les morts et les blessés.

Invasion des nègres

Les nègres à Chicago depuis quelques années ont envahi ce qui était autrefois une belle section résidentielle de la ville et par leur présence en ont presque complètement chassé les blancs qui se sont retirés dans d'autres quartiers. L'effet déprimant de cet exode sur la valeur des propriétés, la proximité d'une race que la majorité de la population déteste, les rapports de cruauté que l'on avait mandés sur le compte des deux factions aux cours des dernières émeutes ont fait que les émeutes do dimanche étaient animées d'une véritable haine.

Tous étaient armés et à l'arrivée de la nuit, les bandes et les individus étaient sur les rues et épiaient leurs proies. Des nègres en automobile passaient sur les rues et faisaient feu sur tous les blancs qu'ils rencontraient. Des blancs, irrités de voir des édifices occupés par des noirs, attaquaient ces bâtisses et en chassaient tout ce qu'ils pouvaient y trouver d'africain. Des bandes, des deux races, rôdant par les rues, se rencontraient et se livraient des batailles rangées qui ne cessaient que lorsque la rue était littéralement couverte de morts et de blessés et que la police à cheval eut chargé les émeutiers.

Sur les tramways

On arrachait hommes et femmes des tramways pour les maltraiter. Les tramways ont cessé de circuler dans les districts troublés.

Au cours de la nuit la police dut disperser les bandes qui semaient la terreur et les pilleurs et incendiaires commencèrent leur oeuvre funeste. Des résidences furent brûlées, des magasins pillés. On faisait le tour des restaurants et des hôtels, on en faisait sortir les commis de la race noire pour les battre sans merci.

Parmi les blessés sont trois membres du septième régiment qui furent attaqués par des nègres comme ils se rendaient au dépôt d'armes. Deux des blessures furent causées par des balles, et la troisième par un rasoir. Le rasoir semble être l'arme favorite de la race africaine et fut la cause de bien des morts à Chicago.

Un exode de nègres vers les quartiers nord et ouest de la ville a commencé comme la bataille battait son plein. Il y a déjà cinquante mille noirs dans ces sections et la police a pris des mesures pour empêcher les manifestations de ressentiment de la part de la population blanche.

Morts et blessés

Chicago, 29. — Hier soir huit personnes furent tuées à Chicago et des vingtaines d'autres furent blesées au cours de la lutte entre blancs et noirs.

Pendant plus de cinq heures le quartier nègre qui couvre une étendue de cinq milles dans le sud de la ville fut le théâtre d'un violent combat entre blancs et noirs ainsi qu'entre la police et les nègres qui faisaient le coup de feu du toit des maisons, des allées sombres et autres endroits où ils pouvaient le faire avec avantage.

Quatre régiments des gardes nationaux furent appelés pour arrêter le conflit, mais jusqu'à une heure avancée cette nuit ils n'avaient pas encore été envoyés sur le lieu du combat. Le chef de police, M. Garity, déclara que le plus gros des désordres était passé.

Cinq des morts sont des nègres et deux sont des blancs. Les blessé dans plusieurs cas, furent envoyés aux hôpitaux et ensuite à leurs résidences lorsque leur condition le permettait.

Chaque station de police dans le sud de la ville était assiégée de rapports de morts et de blessés. A une heure avancée cette nuit le chef de police Garrity déclara qu'il était impossible de donner un nombre exact des morts et des blessés.

* * *

Chicago, 30. — Les rixes entre blancs et noirs ont continué longtemps après minuit et plusieurs autres pertes ont été ajoutées au nombre de 27 morts connus et des vingtaines de blessés.

La résidence d'un nègre située à l'angle des rues cinquante-septième et Wentworth fut brûlée par les blancs, mais les occupants purent se sauver.

On dit que le neuvième et le dixième régiment d'Illinois sont en route pour Chicago, ce qui portera le nombre des soldats à sept mille. Les autorités de la ville refusent, cependant, d'avouer leur défaite et ne veulent pas demander l'aide militaire.

Hôpital attaqué

Chicago, 30. — Le cadavre d'un nègre qui avait été assassiné et brûlé fut trouvé hier soir dans le district italien lorsque la police répondit à une alarme d'émeute. On avait induit son corps de gazoline et mis le feu.

La foule a attaqué hier soir l'hôpital Providence, une institution pour les nègres, et dans la fusillade qui s'en suivit un nègre fut blessé gravement ainsi que deux hommes de police, un blanc et six autres personnes.

Malgré les dernières émeutes d'hier soir, les autorités se disent contents du bon travail de la police et plusieurs milliers de soldats sont sous les armes. Hier soir, les morts se chiffraient à 27, des nègres et des blancs ayant été tués au cours de la soirée et un autre nègre étant mort de suites des blessures reçues lundi.

La liste des blessés se chiffre par vingtaines et plusieurs succombent à leurs blessures.

Qu'est-ce qu'un nain intelligent? — Un nain sensé.

Que peut-on dire d'une femme âgée dont la tombe est surmontée d'un monument en pierre? — Que c'est une vieille sous pierre.

Quand un homme meurt à quatre-vingts ans ou davantage, comment sort-il de la vie? — Comme un vieillard en sort.

Que pensez-vous d'un homme qui se jette dans un puits? — Qu'il agit en seau.

Prédiction de Hindenbourg

New-York, 31. Karl von-Wiegand a accordé au "New York Sun" une entrevue dans laquelle il fait part des déclarations mêmes de von Hindenbourg au sujet du procès de l'ex-Kaiser. L'ancien chef d'état-major allemand lui aurait dit que ce procès serait une atteinte aux principes fondamentaux de la loi internationale, une violation de ces principes et une répétition des anciennes coutumes romaines, alors que les rois vaincus étaient traînés en esclavage derrière les chars de triomphe, parce qu'on les considérait comme des criminels pour avoir défendu leur pays.

Comme von Wiegand faisait remarquer à von Hindenbourg qu'on accusait le kaiser d'avoir voulu et commencé la guerre, celui-ci répondit:

"Les vainqueurs peuvent toujours porter cette accusation pour s'excuser de demander la tête des vaincus qu'ils veulent voir traînés dans la poussière.

— Mais Lloyd George désire que ce procès serve de leçon pour l'avenir, répondit von Wiegand.

— C'est ce que disaient aussi les Romains, rétorqua von Hindenbourg. Ils traînaient les rois vaincus derrière leurs chars de triomphe pour "servir d'exemple" aux autres. L'Histoire dira si ces exemples mettent fin aux guerre ou même les diminuent.

"Lloyd George reincarne les idées des empereurs romains; il voudrait traîner le kaiser et les chefs de l'armée allemande derrière le char de triomphe de l'Angleterre afin d'accroître sa popularité; il voudrait ressusciter les cirques romains à Londres ou dans quelque autre ville pour ajouter au prestige anglais, le spectacle des chefs allemands vaincus comme preuve de la puissance de la Grande-Bretagne.

"Il pense peut-être effraver par ce moyen 60,000,000 d'Allemands jusqu'à la troisième génération. Il se trompe. Il fera naître, au contraire, une haine plus implacable, une haine qui compromettra pour toujours la paix du monde.

"Je ne parle pas pour moi, Je suis vieux et je suis soldat, et comme tel j'accepterai le sort qui me sera fait. Je ne sais si cela ajoutera plus de lustre à la gloire des maréchaux Foch et Haig que de voir leurs ennemis traînés derrière leurs chars de triomphe et si cela ajoutera à la gloire et à la chevalerie anglaise et française. Mais alors qu'on me prenne, moi; je suis à leur disposition.

"J'ai dit cela au maréchal Foch, comme un soldat écrirait à un soldat; il n'a pas daigné accuser réception de ma lettre. Mais le maréchal Foch et le maréchal Haig sont des soldats et comme tels ils comprennent l'honneur et le devoir du soldat envers sa patrie. Ils ont fait leur devoir; nous avons essayé de faire le nôtre; le sort a été de leur côté.

"Nous nous sommes soumis comme rarement une nation pouvait le faire; n'est-ce pas assez? Ou bien, veulent-ils encore abaisser le pouce, comme les empereurs romains quand ils décrétaient la mort du gladiateur blessé?

"Je respecte le maréchal Foch, le feld-maréchal Haig, le général Pershing et les autres chefs alliés et j'espère avoir aussi leur respect comme soldat qui a fait son devoir. Si les opinions politiques retournent aux temps des guerres romaines, je ne voudrai pas croire, tant qu'on ne le prouvera, que des soldats comme Foch, Haig et Pershing secondent la proposition de l'extradition du kaiser. Mon empereur n'a pas voulu la guerre, il est et reste toujours mon empereur.

Le dictateur suprême

"Après le mois d'août 1916, je fus nommé chef de l'état-major et comme tel je fus le conseiller militaire du kaiser quant aux plans militaires et la conduite générale de la guerre. Je lui ai fait mes recommandations et il les a signées.

"J'accepte donc toute la responsabilité de la guerre pendant cette période. Le kaiser se tint à l'écart et se montra très réservé quant aux plans militaires, écoutant ses conseillers, quoiqu'il eût pu, comme chef suprême, désapprouver ou intervenir."

Von Hindenbourg lui aurait dit aussi que la dévastation des régions envahies de la Belgique et de la France était une nécessité de la guerre; il désapprouve les mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre allemands, et affirme qu'une nouvelle guerre éclatera à la prochaine génération.

"Tant que l'humanité existera, il y aura des guerres, dit-il. il se pourrait qu'il y eût moins de guerres, mais aucun peuple ne soumettra des questions d'honneur national ou d'existence territoriale à un tribunal des autres peuples, ou voudra accepter un jugement injuste dicté par l'intérêt. Cette paix donne peu d'espoir que les guerres pourront finir.

"Le peuple allemand se redressera; mais ce ne sera pas dans cette génération. Mon fils verra ce soulèvement. Entre le peuple latin d'un côté et le peuple slave de l'autre, le peuple germanique a une mission à remplir dans le monde."

Remaniements à Ottawa

Ottawa, 2. L'honorable Frank Carvell a informé le premier ministre de son intention bien arrêtée de résigner ses fonctions sous peu. Il n'assistera pas à la convention libérale. On en conclut qu'il retournera à la vie privée. On chuchotte dans les milieux bien informés qu'il échangera tout simplement son poste contre le poste de juge en chef de sa province, poste actuellement occupé par Sir Hazen, qui reviendrait dans la politique.

La résignation de Carvell serait suivie de celle de l'honorable Foster.

M. F.-S. Tolmie, député de Victoria, Colombie-Britannique, a accepté de succéder à l'honorable Crerar, démissionnaire. Comme cette nomination donne un nouveau ministre à la Colombie-Britannique, on assure que l'honorable Barrell profitera de l'occasion pour s'en aller. Il aurait pour successeur le solliciteur général, l'honorable Guthrie. Ce dernier poste écherrait à M. Morphy ou à M Boys. Il est aussi question de la disparition de l'honorable Doherty qui aurait pour successeur l'honorable Meighen. L'honorable McLean succéderait à l'honorable Foster comme ministre du commerce. Au cas où M. Foster ne s'en irait pas, McLean rentrerait dans la vie privée. D'aucuns affirment que c'est ce qu'il fera que Foster parte ou demeure.

Ils veulent Martin

Ottawa, 2. Les délégués de l'Ouest prennent une attitude de plus en plus tranchée. Ils ne veulent aucunement entendre parler du retraite de la candidature Martin. Ils entendent l'induire à revenir sur sa décision, à laisser poser sa candidature et à ne la pas retirer. Comme il semble y avoir division sur les candidats de l'Est, les délégués de l'Ouest croient pouvoir faire accepter leur candidat.

Les libéraux du Manitoba opposés au prix du blé

Winnipeg, 2. Les députés libéraux provinciaux ont tenu un caucus hier soir au cours duquel ils ont discuté l'acte du gouvernement fédéral concernant le prix du blé. Le sentiment général fut en faveur d'un marché libre et d'une régulation des prix analogue à celle du gouvernement américain. On a demandé aux délégués à la convention libérale d'exposer cela au gouvernement fédéral.

Une canadienne

Jeanne Le Ber.

> "Comme une sentinelle vigilante, elle se tenait debout pour la patrie."
>
> "Eloge funèbre de Jeanne Le Ber.)

Aucun élément de beauté ne devait manquer à la Ville-Marie héroïque et mystique. Le sentiment religieux et le patriotisme se nuancent, dans les âmes, d'harmonieuses diversités. Ainsi la foi chevaleresque et délicate de Paul de Maisonneuve s'oppose à la croyance robuste et vive de Jeanne Mance; la piété sereine de Marguerite Bourgeoys met un peu de douceur aux convictions impétueuses, qui appellent les miracles, de Dollard des Ormeaux. Et bientôt, la vie de prière, d'ombre et de silence de Jeanne Le Ber, l'admirable recluse, nous révèle une mysticité très achevée.

Des forces spirituelles profondes façonnent vraiment ces héros. Si bien, qu'ils semblent même, en servant la patrie, transposer dans leur conduite extérieure les qualités du croyant. N'ont-ils pas, dans l'action, cette confiance hardie "qui soulève les montagnes", une capacité sublime de sacrifice et d'oubli de soi; ne retrouve-t-on pas, chez quelques-uns, les signes caractéristiques des mystiques agissants: la lucidité du regard, une pénétration lumineuse des faits, l'utilisation très à point des ressources immédiates, une prévoyance tenant presque de la divination? Leurs yeux qui plongent au loin, perçoivent également les sinuosités de la route.

Dollard, par sa fin héroïque, symbolise tout ce que le patriotisme doit à certaines heures de force, d'endurance et d'exaltation magnifique à la foi. Il est donné, par contre, à Jeanne Le Ber d'apporter au monde la preuve nouvelle qu'un spiritualisme élevé peut s'allier à l'amour clairvoyant de la patrie.

C'est aujourd'hui ce caractère de la vie de la recluse que je désire rappeler. Quelques traits, choisis avec soin, considérés attentivement, appuieront cette assertion.

L'année 1662 voit naître Jeanne Le Ber, année tragique et malheureuse, assombrie par la mort de Lambert Closse, le sauveur de Ville-Marie. Faut-il voir dans le rapprochement de ces deux faits plus qu'une simple coïncidence, une disposition secourable de la Providence? L'enfant prédestinée de Jacques Le Ber et de Jeanne Lemoyne devait, elle aussi, vivre et mourir des armes puissantes à la main: celles de l'imploration et de l'adoration réparatrice. Mais qui tranchera jamais ce mystérieux débat? Entre ceux qui luttent et ceux qui prient, le monde saurait-il désigner avec certitude, ses plus invincibles défenseurs?

La population de Ville-Marie, le 5 août 1695, assiste à un spectacle inoubliable et rare. Jeanne Le Ber, la riche héritière, la parenté de l'illustre famille des Lemoyne de Longueuil, cette femme douce, de charmes extérieurs, intelligente et cultivée, adorée de son père, s'achemine vers la cellule construite par ses soins, et attenante à la chapelle des religieuses de la Congrégation. Entre les murs étroits de ce réduit, elle va vivre désormais. L'Eglise bénit son voeu de réclusion perpétuelle, et la foule présente à la cérémonie contient à peine les témoignages de son admiration.

L'image de la recluse dans la grâce et la beauté de son immolation, devait se graver dans l'esprit du peuple de Ville-Marie. Souvent, dans la suite, il attribuera à cette vie silencieuse et suppliante l'obtention de faveurs de choix.

Se trompe-t-il, vraiment, le peuple de Ville-Marie? Les lèvres de la recluse, lorsqu'elles s'ouvrent, ne font pas entendre les paroles indifférentes ou glacées. La réserve de Jeanne Le Ber recouvre une sensibilité exquise. Tout ce qui touche à son pays ou aux siens l'atteint profondément. Anne Barroy, la cousine choisie entre toutes pour communiquer avec la recluse, connaît ce trait particulier de sa nature et rapporte, à l'occasion, devant sa parente, les événements décisifs de Ville-Marie.

On lui en intime parfois l'ordre. Ainsi, en 1711, à la nouvelle de l'arrivée imminente de l'armée anglaise, déterminée à conquérir le Canada peu en mesure de se défendre, Ville-Marie spontanément se tourne vers Jeanne Le Ber. Le danger qui menace le pays, elle demande qu'on le lui révèle. Anroy reçoit de la recluse, très attentive, dès les premiers mots de la communication, cette calme réponse: "Non, ma soeur, la très Sainte Vierge aura soin de ce pays, elle en est la gardienne. Nous ne devons rien craindre." L'espoir renaît partout à cette déclaration. On ne met pas en doute un seul instant les vues optimistes de Jeanne Le Ber. Témoignage manifeste de la vénération populaire à son égard! Le baron de Longueuil, cependant, désire recevoir de sa cousine une preuve palpable de son union d'âme avec ses compatriotes. Il sollicite la faveur d'un drapeau sur lequel elle aurait tracé quelques mots. Jeanne Le Ber acquiesce avec simplicité à ce voeu. Et bientôt, M. de Belmont, supérieur du Séminaire, bénit l'étendard, le remet solennellement entre les mains de M. de Longueuil, dans l'église paroissiale de Ville-Marie, en présence du peuple accouru."

Détail touchant! Jeanne Le Ber se préoccupe, à cette heure critique, de la moisson des religieuses de la Congrégation. Elle les prie de fixer, à la porte du bâtiment qui la contient, une image de la Vierge, qu'elle a entourée d'une invocation. La dévotion du peuple dérobe cette image, et, confuse, la douce recluse doit la remplacer.

Les événements confirment les paroles prophétiques de Jeanne Le Ber. Nous savons par l'histoire quelle déroute subit l'armée de Walker, dont une partie de la flotte va s'anéantir sur les récifs de l'Ile-aux-Oeufs. Ville-Marie n'a à déplorer aucune perte de vie.

Si des faits d'une telle gravité trouvent chez Jeanne Le Ber une oreille attentive, l'exposition de besoins plus simples ne la touche pas moins. Les pauvres reçoivent des vêtements confectionnés de sa main. Les souliers de paille qu'elle porte en toutes saisons, son unique robe de serge gris-blanc, lui permettent de faire des largesses. La tâche de prédilection de la recluse, cependant, est de préparer les linges et les ornements destinés aux églises de Ville-Marie. Il serait impossible, nous disent les historiens, d'évaluer le nombre de ses ouvrages. En 1721, M. de Belmont écrit: "Outre presque tous les ornements qui sont présentement à la Congrégation, elle a fourni à toutes les paroisses du Nord et du Sud du gouvernement de Montréal, des chasubles, des devants d'autel, des bouquets et d'autres ornements." L'église de Ville-Marie lui doit, à elle seule, "un ornement complet à fond glacé d'argent, composé du devant d'autel, de la chasuble, des dalmatiques, et de la chape; entièrement brodés de sa main."

Jeanne Le Ber, il faut le rappeler, a conservé l'usage de sa fortune. Elle couvre elle-même les frais de ses dons multiples. Entraînée par l'élan de sa foi, elle avait voulu, à l'époque de son voeu de réclusion, se dépouiller de ses biens. Son père, appuyé par son directeur, n'y avait pas consenti. Prévision remplie de sagesse. Nul mieux que cette âme avertie ne pouvait en disposer utilement.

Peu de temps avant sa mort, elle donne une dernière preuve de sa fin prochaine, elle presse Durant l'année 1713, poussée sans doute par le pressentiment de sa fin prochaine, elle presse les Soeurs de la Congrégation d'accomplir le voeu de Marguerite Bourgeoys mourante: la reconstruction et l'agrandissement du pensionnat de la Congrégation. Elle assure la religieuse économe, effrayée des responsabilités matérielles à encourir, que tout viendra à point. Elle ne se trompe pas. Des secours inattendus parviennent aux religieuses, et un an plus tard, les bâtisses sont achetées.

Jeanne Le Ber s'accorde alors la douceur de faire un don suprême au Couvent qu'elle aime par-dessus tout, et sur lequel plane le souvenir de Marguerite Bourgeoys, l'amie dont elle garde fidèlement la mémoire. N'a-t-elle pas désiré vivre sous le même toit que la fondatrice de la Congrégation? Ne donnait-elle pas, à cette époque, afin de lever certaines difficultés, "la plus grande partie de la somme nécessaire à la construction de la nouvelle église du Couvent", qui devait également contenir sa cellule?

En vertu d'un contrat signé un mois avant sa mort, le 9 septembre 1714, Jeanne Le Ber consacre ce qui lui demeure de fortune à la fondation de sept places gratuites dans le pensionnat nouvellement construit. "Ne croyant pas, dit-elle dans l'acte, pouvoir faire du peu de bien qui lui reste, un meilleur usage et qui contribue davantage à la gloire de Dieu d'en appliquer le revenu au soulagement d'un certain nombre de filles, dont les parents sont dans l'impossibilité de leur faire donner toute l'instruction et l'éducation nécessaires." Il faut relire ce document, et s'édifier du sens pratique de la recluse. Elle détermine elle-même le genre d'éducation que recevront ses protégées.

Par ce beau geste, Jeanne Le Ber procure de précieux avantages à ses compatriotes. Les besoins scolaires de Ville-Marie vont croissant, et la recluse fait preuve, une fois de plus, d'un esprit préventif étonnant.

Entre la cellule, où parviennent à peine les bruits du monde, et les demeures chrétiennes de Ville-Marie, une mystérieux courant de sympathie s'est établi. De secrètes intelligences, une solidarité merveilleuse apparaissent entre celle qui implore, et ceux qui agissent et combattent.

Jeane Le Ber, ce beau lys de l'Eglise canadienne, cette adoratrice qui veille et prie pour la patrie qu'elle aime, attache plus profondément encore son regard de sainte sur le coin de terre privilégié de Ville-Marie.

Marie-Claire Daveluy.

12 juillet 1919.

— *L'Action Française.*

Résultat des examens à l'Académie Ritchot de Saint-Norbert

En dépit de la perte de temps considérable causée par la grippe espagnole, le résultat des examens de nos jeunes garçons est des plus satisfaisants:

Grade VIII. — (Admission). Avec honneur: Louis-J. Delorme, Jean Courchesne. Passés: Adéodat Laporte, M. Burns, Louis Verrier, Fernand Tellier, Adélard Pelland, S. Courchesne.

Grade IX. — F. Champagne, Aimé Verrier.

Grade X. — Fernando Champagne, Irenée Leclaire.

Grade XI. — Wilfrid Gosselin.

Notons que M. Gosselin a remporté la palme en composition anglaise, ce dont il importe de le féliciter chaleureusement. Il nous fait aussi plaisir de dire que pas un des candiats présentés n'a échoué dans ses examens. Ce succès est largement dû à la façon sérieuse dont ils se sont préparés à ces épreuves, prolongeant souvent leurs études assez tard dans la soirée. Cette persévérance a trouvé sa récompense.

FEU MME FELIX CHENIER

Jeudi soir dernier décédait Mme Félix Chénier, épouse de feu M. Félix Chénier, autrefois déput à la législature manitobaine. Elle était malade depuis plusieurs années. Ses funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale de Saint-Boniface, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient: l'honorable juge Prendergast, Son Honneur le Maire Béliveau, MM. Joseph Lecomte, Louis-Henri Fournier, Germain, Turenne, M. l'abbé L. Primeau officiait, assisté de M. l'abbé S. Caron et du R. P. Beaupré, O.M.I.

Elle laisse pour pleurer sa perte Mlles Félixine et Juliette et M. Romeau Chénier, de Port Arthur, Ontario.

L'ACTION FRANCAISE

Mgr Langevin, par l'abbé Perrier. — Des articles de Mlle Daveluy, de MM. Henri d'Arles, Léon Lorrain, etc.

La livraison de juillet de l'*Action française* debute par un grand article de M. l'abbé Philippe Perrier sur Mgr Langevin, l'illustre archevêque de Saint-Boniface. On y lit ensuite un émouvant article de Mlle Marie-Claire Daveluy sur le Patriotisme de Jeanne Le Ber, une étude d'Henri d'Arles sur la responsabilité du gouvernement britannique dans la déportation des Acadiens, une chronique de M. Léon Lorrain: *On demande un Mécène*, l'*A travers la vie courante* de Pierre Homier, *la Vie de l'Action française* de Jean Beauchemin, des notes bibliographiques de M. C.-E. Dorion et Léon Lorrain, l'adresse des Canadiens français, de l'Ontario au Pape, et la réponse du Souverain Pontife, ainsi que l'important discours prononcé au Long-Sault, lors de la manifestation des jeunes, par M. le Dr Joseph Gauvreau.

L'*Action française* fait actuellement un concours de propagande et prépare son grand *Almanach de la langue française.*

L'abonnement à l'*Action française* est de $1 par année, payable d'avance. Les abonnements partent de janvier. Adresser abonnements et remises aux bureaux de l'*Action française*, 32, Immeuble de la *Sauvegarde, Montréal.*

Le 14 juillet de la victoire

Le journal humoristique français qui, pendant la guerre, a, par la verve de son esprit, le mordant impitoyable de sa satire, l'imagination patriotique de ses collaborateurs, dessinateurs et écrivains, fait le plus pour maintenir, haut et ferme, le moral du combattant et pour exalter son héroïsme, *La Baïonnette*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, se devait de consacrer aux Fêtes de la Victoire un numéro spécial qui constituerait un hommage suprême à ceux que, pendant quatre ans, elle n'a cessé de réconforter par son irrésistible humeur.

Pour cela, *La Baïonnette* a groupé les maîtres les plus réputés du crayon et ces maîtres ont composé les pages les plus belles qu'ils aient jamais réalisées: Roubille, Léonnec, Capy, Arnac, Vincent, Depaquit, Laborde, Falké, Kern, Gastine, Genty, Fournier, Sauvayre, Sat, Leroy, Pavis font assaut de talent le plus imaginatif et le plus prestigieux, déchaînant le rire ou provoquant la plus douce émotion. Pour ce numéro spécial, Léo Larguier a composé un poème qu'anime sous une forme remarquable le souffle le plus élevé: des illustrations de Roubille éclairent délicieusement cette oeuvre de

Le numéro spécial du 14 *Juillet de la Victoire* avec ses vingt-quatre pages dont seize en couleurs doit figurer dans les collections qui constitueront plus tard le souvenir rare et précieux de la plus glorieuse époque de notre Histoire.

La Baïonnette, numéro spécial. Prix: Un franc. — En vente partout. L'*Edition Française Illustrée*, 30, rue de Provence, Paris.

Le cléricalisme de Pétain

Quoique la notice biographique du maréchal Pétain ait déjà paru, nous ne résistons pas au plaisir de narrer ici une ancedote qui vient de nous être contée à son sujet.

C'était quelque temps avant la guerre. Le maréchal, qui n'était encore que colonel, reçut un jour du ministère le billet suivant:

"Mon colonel: Nous apprenons que plusieurs officiers de votre régiment se permettent d'assister à la messe en uniforme. Une pareille violation des règlements ne saurait être tolérée. Veuillez nous communiquer les noms des dits officiers."

Le colonel répondit aussitôt:

"Mon général: Il est vrai que plusieurs officiers de mon régiment se permettent d'assister à la messe en uniforme. Parmi eux se trouve le colonel. Mais, comme il se tient toujours au premier rang, il ignore les noms de ceux qui sont derrière lui. Veuillez... (Signé) Pétain."

On conçoit qu'un clérical de ce calibre ait été tenu en suspicion. De telles gens n'émergent que lorsque la patrie est en danger.

La pipe du Maréchal

Nous disions récemment qu'à l'un des comptoirs d'une vente de charité qui s'organisait en faveur des régions libérées, figurait une pipe du maréchal Foch, fumée lors de l'offensive du 18 juillet 1918.

Nos amis américains n'ont pas voulu perdre une occasion si belle d'emporter un souvenir illustre. L'un d'eux a donné 2,700 francs pour la pipe du maréchal Foch et un autre 2,000 francs pour le porte-plume avec lequel il signa l'armistice.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis, en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 66 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

On demande quelques bons commis d'expérience pour un bureau de Banque. **Banque d'Hochelaga, Winnipeg.**

GEORGE DORVAL PIANISTE, gradué du "New England Conservatory" de Boston, Organiste à la cathédrale. Résidence 48 rue Dumoulin, Saint-Boniface. Téléphone Main 3022.

ON DEMANDE une institutrice avec diplôme anglais et français, pour l'école Prestwick, La Salle, Man., **E. A. Halde, Secrétaire-trésorier.**

A VENDRE ou à louer, le plus bel emplacement du village de Saint-Norbert. Maison de dix chambres à coucher. 15 pièces en tout. Près du tramway électrique et de la gare du C.N.R. Cette maison est à vendre ou à louer tout meublée. S'adresser à **H. Lamoureux, Prop., St-Norbert, Man.**

A VENDRE.—A La Broquerie: près de la gare et du village une demie section, en deux morceaux, 112 et 160 acres. Maison et dépendances. Conditions de paiement faciles. S'adresser à **M. Hormidas Granger, Saint Brieux, Sask.**

A VENDRE—Ferme 160 acres, centre français. 3¼ milles de la gare. Bonnes bâtisses: maison 20x36, étable 24x30. Bonne eau, excellente location pour faire l'élevage. Conditions faciles. S'adresser à **Ernest Bouchard, Fisher Branch, Man.**

Bon forgeron demandé.—Paroisse canadienne-française, église, couvent. Boutique de forge avec outillage à vendre ainsi qu'une bonne résidence. Le tout: $1250. Partie comptant, balance: termes faciles. Excellente place pour Canadien-français qui veut vivre au milieu des siens. S'adresser à **H. R. Lajoie, casier postal, 112, Dunrea, Man.**

Canadiens Français.—A vendre bonnes fermes, tout près du village de Dunrea. Paroisse canadienne-française, église catholique, couvent et bonne école. Termes faciles. Pour plus de renseignements s'adresser à **H. R. Lajoie, casier postal, 112, Dunrea, Man.**

Excellente Occasion. — Clavigraphe Standard Underwood No. 4. $60 au lieu de $135. S'adresser au **Rév. Meindre, Lac Pelletier, Sask.**

Excellente Occasion pour messieurs les ecclésiastiques: 23 dernières années de "l'Ami du Clergé". $70 au lieu de $80 à Montréal. Relié en double, excepté 1913-14. S'adresser immédiatement au **Rév. Meindre, Lac Pelletier, Sask.**

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général. Bons gages. Un enfant seulement. S'adresser à **Antonio Lanthier, 208 rue Horner, Norwood.**

ON DEMANDE une institutrice pour l'école St Avila (école Champagne) St-Norbert, Man. S'adresser à **Joseph Bohémier, secrétaire-trésorier.**

CANADIEN-FRANCAIS de 50 ans demande femme d'expérience comme associée pour tenir maison de pension. Fournira les capitaux. S'adresser: **Casier 1134, Winnipeg.**

INSTITUTEUR. Homme ou fille. Certificat de 2 ème ou 3ème classe. Avec expérience. Commencera les premiers jours de septembre. Pour école Lalonde, No. 1755, Suffren, Man. S'adresser à **Auguste Pickette, secrétaire-trésorier, Suffren, Man.**

INSTITUTRICE. Certificat de troisième classe, capable d'enseigner le français et l'anglais. Commencera le 15 août. Ecole Thibert. Pour plus de renseignements, s'adresser à **Jos. Patenaude, Guynemer, Man. Thibert No. 1740.**

INSTITUTRICE. Pour l'arrondissement St-Cuthbert, Lorette, Man. Pour plus de renseignements, s'adresser à **Augustin Manaigre, secrétaire.**

ON DEMANDE un opérateur expérimenté (separator man) pour machine à battre. S'adresser à **Ernest Jutras, Letellier, Man.**

LE D. S. LAURIER demande une institutrice bilingue, ayant un certificat de deuxième classe professionel, avec expérience pour prendre charge des grades 1, 2, 3, et 4. Salaire $95.00 par mois. Bonne maison de pension. Communications entre Laurier et Winnipeg, deux trains par jour. Adressez-vous au plus tôt possible à **Rosaire Gagne, Séc.-Trés., Laurier, Man.**

ON DEMANDE un couple ou un homme et une fille âgés pour demeurer avec une personne âgée. S'adresser à **89 rue Berry, Norwood.**

SERVANTE GENERALE demandée. Bons gages. S'adresser à **M. de la Giclais, 663 Gertrude, Winnipeg.**

A LOUER. Maison de 7 pièces à fait moderne, chauffage à l'eau chaude, bain, etc. Cette maison a été remise à neuf tout dernièrement. 119 Lavérendrye. S'adresser à **J. Ernest Cyr, 181 Dumoulin, St-Boniface.**

JEUNE FILLE active et avenante demandée comme commis dans un magasin général de campagne. Mentionnez les gages demandés. S'adresser à **Jos. A. Cormier, La Salle.**

PIANO à vendre. En bonne condition. S'adresser à **Mme Dufort, 471 rue Des Meurons, Saint-Boniface.**

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser au docteur Laurendeau, coin des rues Hamel et Ritchot, St-Boniface.

INSTITUTRICE demandée. Parlant le français et l'anglais. Diplôme seconde ou troisième classe ou un permis. Pour l'école Precourt 1634. **J. E. Gareau, secrétaire-trésoirier, Cayer, Man.**

A VENDRE. Lot en maison. 90 Ritchot. Dans l'un des plus beaux quartiers résidentiels de St-Boniface. S'adresser à **Joseph Baril, 90 Ritchot, St-Boniface.**

TERRE à vendre. Située à 4 milles de Saint-Jean-Baptiste, sur la Rivière aux Marais, 240 acres, 156 acres en culture, étable de 16x24, grainerie de 16x16. S'adresser à **Joseph Baril, 90 rue Ritchot, St-Boniface.**

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à **256 rue Logan, téléphone Garry 3084.**

QUELQUES JEUNES GENS demandés pour vendre à commission dans les centres de langue française du Manitoba. Bonne éducation nécessaire. Expérience non requise. Salaire minimum de $5.00 par jour garanti. Gros profits assurés. S'adresser par lettre **à Boite 3151.**

SACRE-COEUR

Il y aura, dimanche prochain, assemblée des comités de régie et d'organisation de la société Saint-Jean-Baptiste. Elle commencera à trois heures de l'après-midi et aura lieu dans la salle paroissiale.

* * *

M. et Mme Vigor Rho ont été passer quelques jours en villégiature à Delta.

* * *

Ce matin un service solennel a été chanté en notre église pour le repos de feu Mme Caron, soeur de Soeur Elizebeth, supérieure de notre école. M. l'abbé Sylvio Caron officiait, avec M. l'abbé Prud'homme comme diacre et M. l'abbé L. Primeau comme sous-diacre. Il y avait plusieurs prêtres au choeur.

* * *

M. A.-B. Desrochers a eu la douleur d'apprendre que son vieux père est gravement malade à Montréal.

* * *

M. et Mme Durivage, les hôtes de notre curé depuis deux semaines, nous ont quitté hier pour retourner à Montréal, passant par Toledo, Ohio, où ils ont des parents.

* * *

M. et Mme P. Bélanger, de Montréal, sont arrivés à Winnipeg pour y demeurer.

* * *

Constipation chronique. "Je souffrais de constipation chronique, mais depuis que j'ai pris le Novoro du Dr Pierre je suis tout à fait bien", nous écrit M. Frank Foegler, de Norwood, Ohio. Ce remède herbeux, populaire, améliore et aide la digestion et règle les intestins. Ce n'est pas un remède de droguiste. Il est fourni par des agents spéciaux. Pour de plus amples informations, écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

SAINT-BONIFACE

Au Collège, le 15 août

A leurs élèves, anciens et actuels, les Rév. Pères du Collège se font un plaisir de rappeler que vendredi, le 15 août, fête de l'Assomption, tous sont cordialement invités à venir recevoir la sainte communion dans la chapelle de l'Alma Mater. La messe aura lieu à 7 heures.

* * *

Mmes L.-P. Pedneault, J.-D. Brisson, J. Jeansen, sont parties la semaine dernière en promenade dans l'Est.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que M. J.-Ernest Cyr est remis de l'indisposition, due au surmenage et à la chaleur, qui l'a tenu quelques jours à sa chambre.

* * *

Nos jeunes reviennent du front. Cette semaine nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs le retour tout récent de MM. Noel Bougard, Berchmans Bégin et Jean Prendergast, fils de l'honorable juge Prendergast.

* * *

M. Horm. Granger, accompagné de sa soeur, Mlle R. Granger, part mercredi pour Saint-Brieuc, Sask., après avoir fait un séjour de trois semaines à Saint-Boniface.

CHEZ LES JESUITES

Le status du Collège Saint-Boniface pour 1919-1920, sera le suivant:

R. P. Henri Bourque, recteur.

R. P. Bernard Bisson, préfet de discipline.

R. P. Philippe Bournival, préfet des études et professeur de philosophie.

R. P. Joseph Blain, professeur de sciences.

R. P. John McDonald, professeur au cours de Commerce.

R. P. F.-X. Robichaud, procureur.

R. P. Alfred Bernier, professeur d'éléments latins.

R. P. Richard Vandandaigne, directeur spirituel des élèves.

R. P. Paulin Bleau, professeur de mathématiques.

R. P. Gaston Hacault, professeur de Belles-Lettres et de Rhétorique.

R. P. J. Monaghan, professeur de Belles-Lettres et de Rhétorique au cours anglais.

R. P. L.-J. Roy, professeur de Versification.

R. P. Emile Larue, professeur de Méthode.

R. P. Thomas Mullally, professeur d'Eléments latins au cours anglais.

RR. PP. Eugène Mongeau, Henri Schelpe, Ernest Ouimet, surveillants.

Le R. P. Féré, ancien recteur, devient préfet au Collège Loyola.

Le R. P. Longpré, ancien professeur de Rhétorique, est rappelé à Montréal.

Le R. P. Delisle est nommé professeur d'anglais à Sainte-Marie.

Les RR. PP. Beaulieu, Beaupré, Lacerte et Coutu vont au Scolasticat de l'Immaculée Conception, à Montréal, continuer leurs études.

Le nouvel emprunt

Otawa, 2. — Il a été décidé, au cours d'une conférence entre Sir Thomas White et les principaux fonctionnaires du ministère des finances et d'importants courtiers, d'émettre lors du prochain emprunt des bons au montant de $250,000,000. Ce sera des bons de quinze ans et portant intérêt à 5½ pour cent. Ils seront soumis à l'impôt. Il n'a pas encore été décidé s'ils seront émis au pair ou non.

Encore la France

L'Oeuvre de la Sainte-Enfance, après avoir dressé son bilan de fin d'année, a constaté, malgré la guerre, la progression d'un million sur le bilan précédent. Le montant des souscriptions et offrandes, déduction faite des honoraires de Messes (159,186 francs) et des offrandes spécialisées (26,098 francs), s'élève, pour 1918, à 4,139,663 fr. 47, contre 2,468,273 fr. 12, en 1917. Avec les diocèses particulièrement généreux de Strasbourg, de Metz et l'augmentation dans plus de la moitié de ses autres diocèses, la France vient en tête et s'élève de 739,144 à 1,485,770. Vient ensuite la Belgique, 688,050 fr. 90, puis l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas. L'Espagne n'a donné que 64,767 fr. 37 et l'on dit là-bas que la France a perdu la foi! La foi se montre par les oeuvres.

Fruits des prairies

Les provinces des prairies produisent des fruits variés, surtout des petits, en quantités assez considérables, d'après l'Annuaire du Canada pour 1918, publié par le statisticien fédéral. On y lit que pour les trois provinces, le nombre de pommiers de rapport était de 2,574; pommiers ne rapportant pas de fruits, 10,618. Les autres arbres fruitiers de rapport étaient au nombre de 7,210; et sans rapport, de 12,273. Les vergers couvrent 674 acres et les jardins, 32,764. En fait de production, il y a eu 20,355 pintes de fraises, 39,935 pintes de framboises, 31,355 pintes de gadelles, 11,609 pintes de groseilles, 499 pintes d'autres fruits menus, 1,899 boisseaux de pommes et 1,393 boisseaux d'autres fruits de vergers.

La main dans le sac

Un producteur de Normandie ayant offert un sac de semences aux régions dévastées eut l'idée de glisser, au milieu de l'avoine, un billet dans lequel il priait la personne à qui parviendrait ce grain de lui faire connaître si on le lui avait livré gratuitement (ainsi qu'il était de règle) ou bien contre payement. La réponse ne se fit pas attendre. Un cultivateur des Ardennes répondit au généreux donateur normand qu'on lui avait fait payer le sac d'avoine la somme de 71 fr. 66. Il y a donc eu un fonctionnaire qui s'est permis de voler le sinistré des Ardennes. Mais n'espérez pas connaître jamais son nom.

Aventures guerrières

Les aventures guerrières... et autres de Navarre racontées par lui-même paraissent actuellement dans *La Vie Aérienne* illustrée. Procurez-vous un numéro; vous deviendrez le lecteur assidu de cette publication dont la lecture est des plus captivantes. Le numéro: 24 pages illustrées: 1 franc.

L'Edition Française Illustrée, 30, Rue de Provence, Paris.

Quel est l'équivalent de *biscum?* — C'est *Dominus*, puisqu'on dit *Dominus* vaut *biscum*.